



Plan stratégique de développement durable 2011-2020

AGENDA 21 LOCAL

Décembre 2011

TABLE DES MATIÈRES

1.	SOMMAIRE	1
2.	PRESENTATION	5
2.1	Le mandat	5
2.2	les objectifs	5
2.3	Portée et limites du présent rapport	6
3.	PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE.....	7
3.1	Le développement durable : le grand défi du XXI ^e siècle	7
3.2	L'Agenda 21 local	8
4.	ÉTAT DES LIEUX	10
4.1	Présentation générale de Saint-Donat	10
4.2	Histoire, environnement et territoire	10
4.2.1	De l'agriculture à l'industrie du bois et au récréotourisme	10
4.2.2	Une nature omniprésente	11
4.2.3	Un village typique du « Nord ».....	17
4.2.4	Vers une protection accrue des plans d'eau et des forêts	18
4.2.5	La gestion de l'environnement : des acquis importants	19
4.2.6	Une importante mobilisation	22
4.2.7	Ce que nous en retenons	23
4.3	La « société »	23
4.3.1	La cohabitation de trois populations	23
4.3.2	Une population permanente en croissance	24
4.3.3	Une population relativement âgée	25
4.3.4	Plus de familles mais peu d'enfants	26
4.3.5	Une population relativement scolarisée.....	28
4.3.6	Un chômage qui perdure	29
4.3.7	Un revenu médian des ménages en nette augmentation	31
4.3.8	Une population travaillant localement	31
4.3.9	Le transport actif plus présent qu'ailleurs	32
4.3.10	Des logements généralement détenus par leurs occupants, récents et de bonne valeur	33
4.3.11	Une gamme appréciée d'équipements de loisir	34
4.3.12	D'inévitables déplacements vers Sainte-Agathe-des-Monts	36
4.3.13	Ce que nous en retenons	36
4.4	L'économie	37
4.4.1	Une économie qui se tertiarise	37
4.4.2	Une économie de commerces, de services et de récréotourisme.....	39
4.4.3	Une destination récréotouristique et de villégiature reconnue mais vieillissante	41
4.4.4	Des projets structurants	44
4.4.5	Ce que nous en retenons	46

5.	LES PERCEPTIONS ET LES ATTENTES.....	47
5.1	...En matière de développement économique.....	47
5.2	...En matière d'utilisation durable de l'environnement	49
5.3	...En matière d'exploitation durable de l'environnement forestier	51
5.4	...En matière de développement social et communautaire	53
6.	LE DIAGNOSTIC	56
6.1	Une crise d'identité	56
6.2	Une communauté menacée	57
6.3	Un développement à mieux encadrer	58
6.4	Les enjeux.....	59
7.	LE PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT	61
7.1	La vision.....	61
7.1.1	Le concept de vision	61
7.1.2	Les principes directeurs	62
7.1.3	Saint-Donat 2020 : Le village écotouristique Laurentides/ Lanaudière.....	64
7.2	Les défis, les orientations et le plan d'action	65
7.2.1	L'unification et le développement de la communauté	65
7.2.2	La constitution d'une destination écotouristique de pointe.....	67
7.2.3	L'aménagement durable du territoire	69
7.2.4	La valorisation du village de Saint-Donat.....	70
7.3	Le plan d'action.....	72
7.4	Le suivi de la mise en œuvre et des résultats.....	77
7.4.1	La raison d'être	77
7.4.2	Le comité de suivi	78
7.4.3	L'évaluation	78
8.	BIBLIOGRAPHIE	79
8.1	Publications gouvernementales	79
8.2	Internet.....	80
8.3	Autres publications	83

1. SOMMAIRE

L'intervention de Plania faisant l'objet du présent rapport a pour but de mettre au point une stratégie intégrée de développement durable conçue pour documenter, orienter et entamer un processus continu à long terme dénommé par l'Organisation des Nations Unies : « Agenda 21 local ».

L'état des lieux et le diagnostic

Tenant compte de l'état des lieux, ainsi que des perceptions et attentes faisant consensus au sein de la communauté, le diagnostic se décompose en trois grands constats :

- ❑ Saint-Donat doit redéfinir son identité afin de développer de nouvelles aptitudes et de baliser son développement de même que la gestion de son territoire.
- ❑ L'essence même de la communauté de Saint-Donat, c'est-à-dire à la fois son environnement et son noyau villageois, est menacée par l'effet du développement... et du sous-développement.
- ❑ En l'absence d'instruments suffisants de gouvernance, Saint-Donat connaît un développement mal adapté à ses véritables besoins.

Les enjeux

Par voie de conséquence, les principaux enjeux qui confrontent Saint-Donat se résument ainsi :

- ❑ **La préservation du bien commun environnemental.** Face à l'avenir, la principale richesse de Saint-Donat est sans contredit son patrimoine paysager et naturel. La communauté donatienne doit préserver ce capital extraordinaire en lui reconnaissant le statut de bien commun et en se dotant des stratégies et des outils lui permettant d'en assurer une véritable mise en valeur, capable de requalifier l'image d'ensemble de la Municipalité et de répondre aux besoins du plus grand nombre.
- ❑ **La relance économique locale et l'emploi.** Enracinée dans une tradition récréotouristique forte, mais déclinante, maintenant vraisemblablement apte à assurer une exploitation forestière respectueuse de ses paysages et de ses écosystèmes, Saint-Donat doit reconstituer la destination récréotouristique qu'elle fut autrefois, cette fois en accord avec les valeurs et façons de faire montantes, axées sur le développement durable. Elle doit également poser certains gestes stratégiques favorisant l'accueil de nouvelles entreprises d'industrie légère sur son territoire.

- ❑ **L'appartenance régionale.** Territoire à vocation récréotouristique associé depuis toujours au « Nord » de Montréal et à la région des Laurentides, tant par la géographie que par la perception populaire, Saint-Donat se voit pourtant intégrée à la région de Lanaudière et à la MRC de Matawinie. Son besoin historique de se positionner comme pôle de destination participant à la dynamique de développement récréotouristique des Laurentides, de même que la relation étroite qu'entretient sa population avec Sainte-Agathe-des-Monts pour la consommation et l'accès aux services publics, invite à revoir son appartenance régionale en relation avec ses intérêts stratégiques véritables à long terme.

- ❑ **L'attractivité du milieu auprès de la jeunesse.** Devant la perte graduelle d'une part de son dynamisme économique, Saint-Donat en est venue à offrir moins d'opportunités d'emploi pour sa jeunesse, dont une part a dû s'expatrier. À l'heure d'aujourd'hui, le défi pour Saint-Donat est de savoir répondre de façon intégrée aux besoins des jeunes familles si elle veut espérer rebâtir une pyramide démographique plus saine. L'emploi, les services commerciaux et municipaux, la qualité de vie, le transport, l'adéquation de l'offre de logements sont toutes des dimensions sur lesquelles il y aurait lieu de se pencher afin d'améliorer l'attractivité du milieu auprès de la jeunesse.

- ❑ **La qualité et la beauté du milieu de vie que constitue le noyau villageois.** Saint-Donat doit soigner son village, en faire le point d'attache dont a besoin sa population aussi bien qu'un lieu d'accueil exemplaire pour les visiteurs de passage.

- ❑ **Le dynamisme commercial.** Saint-Donat doit chercher à revitaliser la fonction commerciale de son noyau villageois en y rehaussant l'offre de logements, en y concentrant ses équipements collectifs et civiques et en favorisant la concentration du grain commercial, notamment par l'augmentation de l'offre de stationnements.

- ❑ **La solidarité.** Les attentes envers l'évolution du milieu de vie que constitue Saint-Donat divergent selon l'appartenance à divers groupes sociaux, à divers secteurs de la Municipalité et à divers groupes d'âge. La capacité de mettre en œuvre une quelconque vision du développement de la Municipalité est largement tributaire de son aptitude à unifier la communauté autour d'une même vision et d'une offre de service aptes à répondre aux besoins de tous et chacun en contexte d'un développement vraiment durable.

Énoncé de vision

Saint-Donat 2020 : Le village écotouristique Laurentides/Lanaudière

En 2020, Saint-Donat est perçue au sein du Québec comme un exemple réussi de reconversion d'une destination récréotouristique traditionnelle vieillissante et d'un « grenier à bois » en un modèle de gestion durable d'un territoire naturel à des fins de qualité de vie, de développement de l'emploi et d'exemplarité écotouristique.

À la fois partie prenante et distante de l'axe récréotouristique Saint-Sauveur/Mont-Tremblant, Saint-Donat a su tourner à son avantage l'attachement de ses citoyens à ses fragiles écosystèmes en un instrument de mobilisation et de changement. C'est ainsi qu'elle se distingue maintenant comme la destination récréotouristique du Nord de Montréal la plus verte et la plus authentique.

Pour ce faire, par la mise en œuvre résolue et concertée de son Agenda 21 local, Saint-Donat a su poser une variété de gestes conciliant les trois piliers du développement durable en un seul projet de communauté, ce notamment grâce à l'action d'une structure de concertation permanente des différents groupes d'intérêt. Ainsi, on a misé tout autant sur la qualité de vie offerte aux résidents permanents et aux villégiateurs que sur la patiente mise en réseau de ce qui fait le succès d'une véritable destination de villégiature haut de gamme du 21^e siècle : une infrastructure d'hébergement de qualité; un village authentique et convivial; un patrimoine de lacs, de montagnes et de forêts spectaculaire et notoirement en santé.

En 2020, Saint-Donat est ainsi devenue un milieu de vie dynamique et convivial, apprécié des familles comme des aînés, tous profitant de services communautaires et commerciaux de qualité. L'emploi s'y est développé et diversifié depuis l'arrivée de nouvelles entreprises de tourisme, et même d'entreprises pour lesquelles la qualité de vie de la main-d'œuvre est gage assuré de succès.

Saint-Donat se distingue par son taux élevé de valorisation des matières résiduelles et par son savoir-faire en matière de préservation concertée et d'utilisation partagée de l'espace naturel. L'accès à des sites uniques d'observation, de détente, d'activités et de loisirs a été accru. Saint-Donat a facilité, au cours des ans, le déploiement d'un réseau municipal de pistes cyclables et pédestres et a appuyé l'émergence d'activités écotouristiques de qualité. C'est ainsi que Saint-Donat s'inscrit maintenant, avec les Adirondacks, comme l'une des plus intéressantes destinations de canotage sur lac du nord-est de l'Amérique. Et grâce au développement du premier complexe de villégiature et d'hôtellerie haut de gamme certifié LEED Platine au Québec à la toute proximité du parc national du Mont-Tremblant, Saint-Donat jouit maintenant de l'image de marque d'une destination écotouristique d'avant-garde.

Tirant fierté de la créativité et de la solidarité de sa population, Saint-Donat bénéficie plus que jamais de l'engagement de ses citoyens pour enrichir au quotidien la gestion durable de son territoire

Grands défis, mise en œuvre et suivi

Quatre grands défis doivent être relevés pour assurer la réalisation de la vision proposée :

- ❑ L'unification et le développement de la communauté.
- ❑ La constitution d'une destination écotouristique de pointe.
- ❑ L'aménagement durable du territoire.
- ❑ La valorisation du village de Saint-Donat.

Ces grands défis donnent lieu à la mise en œuvre de quelque 37 interventions de la Municipalité de Saint-Donat et de ses partenaires dans un horizon de trois ans. La progression de la mise en œuvre du plan stratégique fait l'objet d'un suivi permanent par un comité de citoyens intéressés, mais distants de son application quotidienne.

2. PRÉSENTATION

2.1 LE MANDAT

L'intervention de Plania faisant l'objet du présent rapport a pour but de mettre au point une stratégie intégrée de développement durable conçue pour documenter, orienter et entamer un processus continu à long terme dénommé par l'Organisation des Nations Unies : « Agenda 21 local ».

Municipalité de nature en voie de prise en main collective de la protection et de la mise en valeur de son environnement, Saint-Donat a choisi de se doter d'une vision d'avenir concertée reposant sur le concept de développement durable. En cours de confection de cette vision, il est apparu d'intérêt stratégique pour la Municipalité de faire de cette démarche le premier pas d'un processus permanent conçu selon les préceptes de l'Agenda 21 local.

Le présent rapport est conçu dans l'esprit de préparer le mieux possible ce premier pas.

2.2 LES OBJECTIFS

Comme dans toute démarche de planification stratégique, le défi auquel notre équipe est ici confronté se résume ainsi :

- ❑ Cerner adéquatement la situation actuelle qui confronte la Municipalité, c'est-à-dire faire le point sur « où en sommes-nous? », notamment par l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et contraintes.
- ❑ Faire le point sur les possibilités d'évolution de la Municipalité à long terme et sur les enjeux associés. On dit que « choisir, c'est renoncer ». Pour faire des choix véritablement conscients, il faut savoir d'emblée ce que ces choix nous obligent à mettre de côté.
- ❑ Déterminer, sur la base de ce qui précède, quelle vision de long terme doit conduire les choix de développement et d'aménagement de la Municipalité, c'est-à-dire déterminer « où nous voulons aller ».
- ❑ Enfin, concrétiser cette vision en établissant par quelles actions nous comptons la réaliser. Il s'agit enfin d'établir « par quels moyens nous y rendre », ce qui doit nous mener à tenir compte des ressources et des partenariats que nous sommes prêts à mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs.

Ces défis balisent l'effort de réflexion et d'orientation présenté ici.

2.3 CONTENU DU RAPPORT

Le présent rapport vous propose :

- ❑ Une présentation sommaire des concepts de développement durable et d'« Agenda 21 local » (chapitre 3).
- ❑ Une lecture factuelle de l'état de situation qui conditionne le développement de Saint-Donat (L'état des lieux, chapitre 4).
- ❑ Une présentation des perceptions et des attentes de la communauté, telles que reçues lors des tables sectorielles de consultation tenues au cours de juin 2009 (chapitre 5).
- ❑ Un diagnostic, soit notre propre synthèse des difficultés les plus profondes qui affectent le développement de Saint-Donat, ainsi que des enjeux à confronter au cours des prochaines années (chapitre 6).
- ❑ Enfin, le plan stratégique de développement de Saint-Donat, le tout structuré autour du thème du développement durable (chapitre 7).

Bonne lecture!

3. PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.1 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE GRAND DÉFI DU XXI^E SIÈCLE

Au début des années 1970, une réflexion en profondeur est amorcée à travers le monde quant aux fondements éthiques d'un développement économique et social essentiellement tributaire de la croissance du produit national brut des États.

« Le « développement durable » est une nouvelle conception de l'intérêt public, appliqué à la croissance économique et reconsidéré à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects écologiques et culturels généraux d'une planète globalisée. »¹.

Il s'agirait, selon la définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le « Rapport Brundtland » d'« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

L'objectif du développement durable est de définir et de mettre en œuvre des pratiques « viables », c'est-à-dire qui concilient les champs économique, social, et environnemental, trois « piliers » à prendre en compte par les collectivités comme par les entreprises et les individus.

La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois piliers. S'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance.

La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus...) au processus de décision ; elle est de ce fait une forme de démocratie participative. « Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie mais un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements, l'orientation des changements technologiques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir comme avec les besoins du présent. »¹.

¹ (Wikipedia : http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_durable)

3.2 L'AGENDA 21 LOCAL

L'Agenda 21 (21 pour 21^e siècle) est un programme international de mise en œuvre du développement durable placé sous l'autorité de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Plus de cent soixante-dix pays l'ont signé lors du Sommet de la Terre à Rio (1992) et se sont engagés à l'appliquer. Le chapitre 28 de l'Agenda 21 stipule que les collectivités territoriales ou municipalités se donneront un Agenda 21 local (A21L), c'est-à-dire un plan d'action de développement durable, approprié aux caractéristiques de leur territoire, favorisant ainsi l'émergence de communautés viables. Ce programme a reçu le support financier de l'ONU via l'International Council for Local Environmental Initiatives (ICLEI), dont la mission est d'appuyer la mise en œuvre des A21L et soutenir un mouvement international de localités en faveur du développement durable.

Sur une période d'environ vingt ans, seulement 6 500 agendas locaux (ICLEI, 2002) ont vu le jour dans le monde. Bien que 80% de ces agendas soient localisés en Europe du Nord, plusieurs pays en voie d'avancement (Brésil, Costa-Rica, Mexique, Cuba) favorisent ce nouveau mode de gouvernance territoriale, soutenu par le programme Habitat des Nations Unies. Toutefois, au Québec, il faudra attendre 2005 pour voir poindre les premières initiatives.

Il existe plusieurs définitions de l'A21L. Le Guide pour des agendas 21^e siècle locaux² propose la définition suivante, inspirée de celle de l'ICLEI (1997) : « L'Agenda 21 local **est un processus multisectoriel et participatif** destiné à atteindre les buts de l'Agenda 21 au niveau local et **au moyen de la préparation et de la mise en œuvre d'un plan stratégique d'action sur le long terme**, plan qui traite des enjeux locaux et prioritaires de développement durable. » (nous soulignons).

Le Guide précise que l'A21L constitue :

- ❑ « un processus multisectoriel, c'est-à-dire incluant les dimensions environnementale, sociale, économique et de gouvernance ;
- ❑ « un projet de territoire participatif incluant les citoyens, les élus et les acteurs territoriaux ;
- ❑ « initié par une collectivité territoriale ou par un organisme du milieu, tel qu'un comité d'environnement ou une agence de développement local, etc. ;
- ❑ « destiné à traiter localement des enjeux et des principes du développement durable, incluant les enjeux territoriaux du ou des territoires d'action pertinents

² Portail québécois de référence pour la confection d'A21L réalisé à l'initiative de l'UQAC et supporté notamment par l'Office québécois de développement durable : <http://www.a21l.qc.ca/>

(arrondissement, quartier, Municipalité, regroupement de villages, bassin versant, MRC, région) ;

- « réalisé au moyen de la mobilisation et du renforcement des capacités des individus (Ayeva, 2003), des groupes sociaux et des organisations (privées, publiques), à l'aide d'outils appropriés (dont l'état des lieux, le diagnostic territorial, la vision stratégique), d'un plan d'action à long terme (objectifs et actions) et de son suivi. »

4. ÉTAT DES LIEUX

4.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE SAINT-DONAT

La Municipalité de Saint-Donat, dont la population est de 4 374 habitants (2009), occupe une superficie de 360 km². Immédiatement adjacente au territoire du parc national du Mont-Tremblant, Saint-Donat se positionne dans l'ensemble physiographique des Laurentides. Le territoire de la Municipalité se caractérise par l'omniprésence de la forêt, un relief accidenté et par la présence de nombreux plans d'eau, dont les deux principaux sont les lacs Archambault et Ouareau.

Saint-Donat est située à 125 kilomètres au nord de Montréal et à 35 kilomètres du pôle récréotouristique de Mont-Tremblant. Au sein de la région des Laurentides, on y accède par l'autoroute A-15, puis par la route 329 à partir de Sainte-Agathe-des-Monts. Au sein de la région de Lanaudière, la route 125 (qui est le prolongement de l'autoroute A-25) permet d'y accéder en passant par Rawdon. Un lien routier de 32 km, Le Nordet, a récemment été construit entre la Municipalité de Lac-Supérieur et Saint-Donat (Carte 1).

La majorité du territoire de Saint-Donat est composée de forêts publiques gérées par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MNRF). La plus grande partie de ces terres fait notamment l'objet d'un Contrat d'approvisionnement et d'Aménagement Forestier (CAAF) délivré par le MRNF (Carte 2).

Saint-Donat constitue l'une des quinze municipalités de la MRC de Matawinie et par conséquent, fait partie de la région administrative de Lanaudière.

4.2 HISTOIRE, ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

4.2.1 De l'agriculture à l'industrie du bois et au récréotourisme

À l'instar du développement de nombreuses municipalités situées dans les Hautes-Laurentides, Saint-Donat est née dans la foulée du mouvement de colonisation engagé au milieu du 19^e siècle pour contenir l'exode des Canadiens-Français vers les États-Unis. Le premier chemin permettant d'accéder au lac Archambault est ouvert en 1869, mais c'est en 1874 que le village est officiellement fondé par le curé Alexis-Henri Coutu. En 1883, la population du village atteint 343 habitants. Dès 1885, le village, implanté dans le secteur de la décharge du lac, devient trop exigu et migre alors 4 kilomètres plus au sud.

L'agriculture à l'origine de la colonisation de Saint-Donat a progressivement cédé le pas à l'exploitation forestière. « Le relief accidenté, la qualité du sol et les longues

périodes de gel favorisent peu le défrichage des terres »³. Vers la fin du 19^e siècle et pendant plusieurs décennies, on recense cinq moulins à scie sur le territoire. L'Assomption Lumber Co. est la première compagnie forestière à effectuer des coupes dans les forêts de Saint-Donat.

En 1945, l'ouverture de voies de circulation permettant de relier Saint-Donat à d'autres municipalités des Laurentides, dont Sainte-Agathe-des-Monts, contribue à amorcer le développement de la villégiature sur le territoire. Alors que l'on assiste à la fermeture progressive des moulins à scie, les vacanciers de la région de Montréal s'installent autour des lacs Archambault et Ouareau. Les années 1960 voient l'essor de cette nouvelle vocation comme en témoigne la construction de nombreuses résidences secondaires et l'implantation de plusieurs établissements et équipements d'envergure: le Manoir des Laurentides, le Château du Lac, le Mont-Jasper, le Mont-Garceau ainsi que l'hôtel et centre de ski La Réserve. À cette même époque, des investissements sont consentis pour que Saint-Donat devienne une porte d'accès au parc provincial du Mont-Tremblant.

4.2.2 Une nature omniprésente

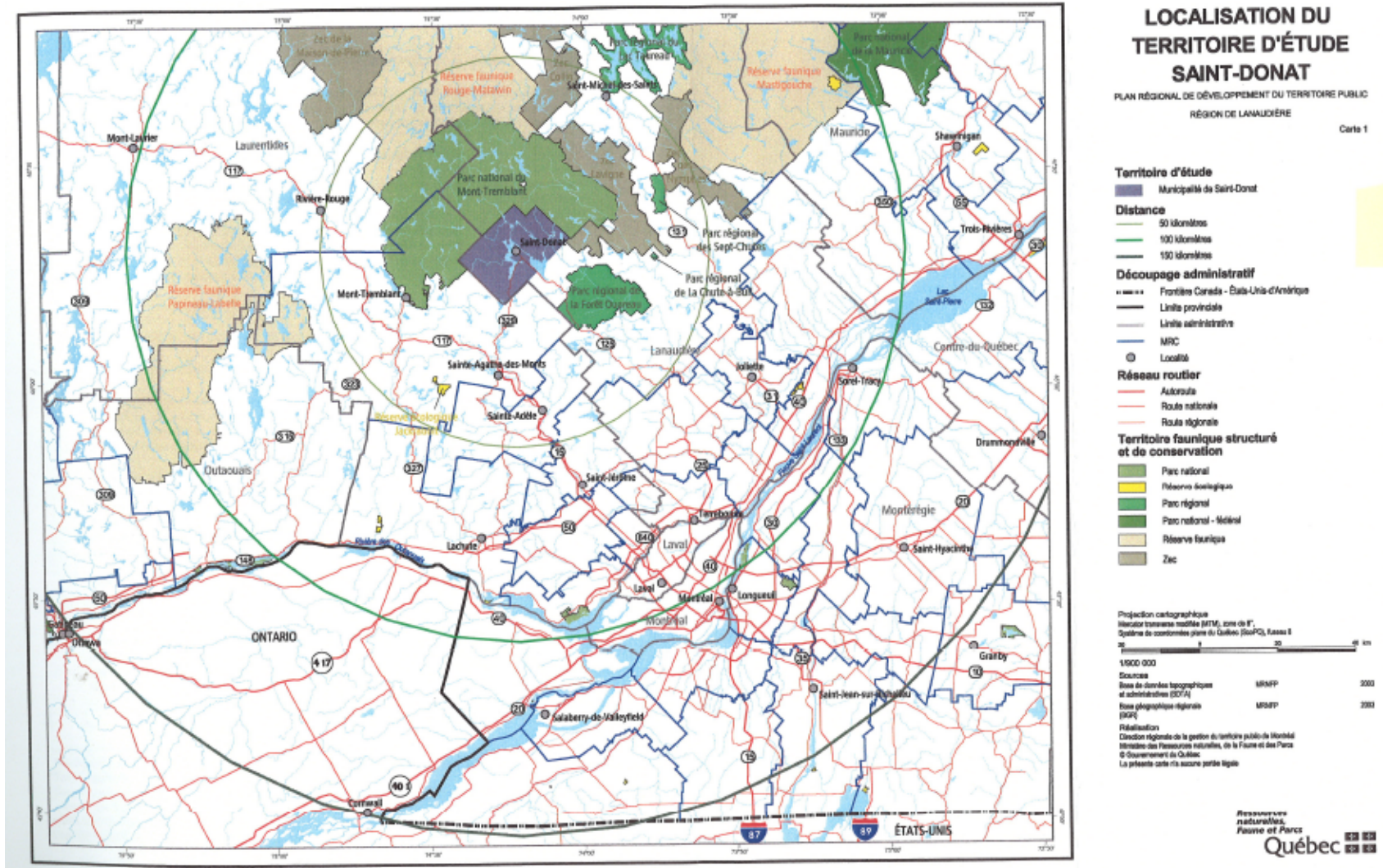
Saint-Donat bénéficie d'une nature et de paysages remarquables qui favorisent la villégiature et le récréotourisme.

Saint-Donat appartient à l'ensemble physiographique des Laurentides et est bordée par le massif des Tremblantes. Celui-ci, parmi les plus élevés au Québec, regroupe les plus hauts monts et montagnes des régions des Laurentides et de Lanaudière. Cette altitude et ce relief accidenté favorisent les chutes de neige. En effet, à une altitude de 389 mètres, la Municipalité reçoit annuellement 1129 mm de précipitations dont 295 cm sous forme de neige, favorisant les activités touristiques hivernales. La température moyenne oscille entre -13,6°C en janvier et 18°C en juillet.

Du point de vue des sols, une prédominance de dépôts de surface de type « fluvio-glaciaires » est observée dans la Vallée de la rivière Saint-Michel, le long du Ruisseau Noir et à proximité des lacs du Pimbina, La Clef et Sombre ainsi que dans le centre du village. Propice au développement des activités humaines, ce type de dépôt favorise notamment la villégiature. Outre le secteur au nord du lac Rochemaure caractérisé par un relief accidenté sur un sol de type « substratum rocheux », l'ensemble du territoire de Saint-Donat n'offre pas de contraintes majeures à la construction.

³ Municipalité de Saint-Donat, site Internet

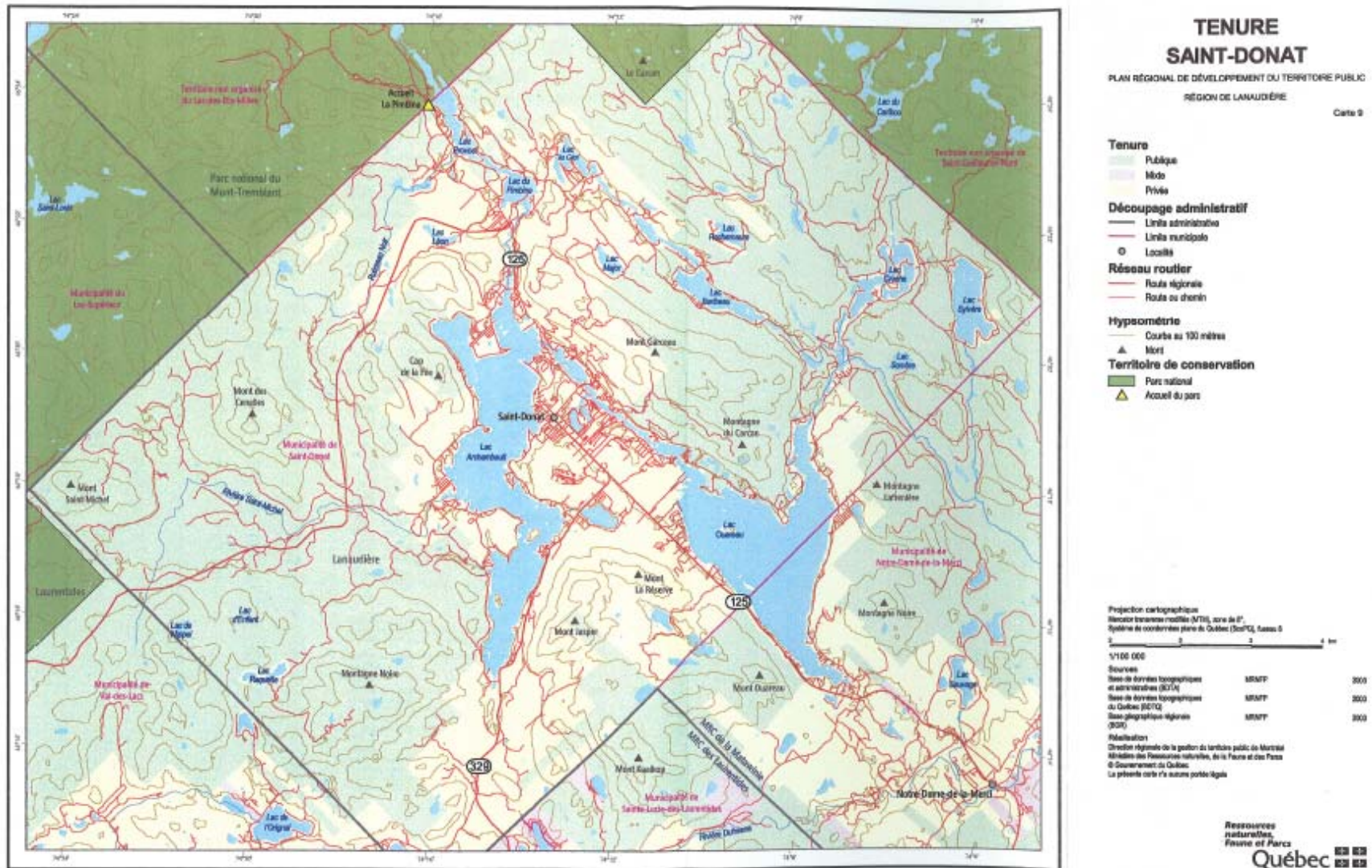
CARTE 1 Localisation du territoire de Saint-Donat



Source : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la gestion du territoire public, *Plan régional de développement du territoire public de Lanaudière, Proposition de Plan de développement du territoire public de Saint-Donat*, 16 janvier 2004.

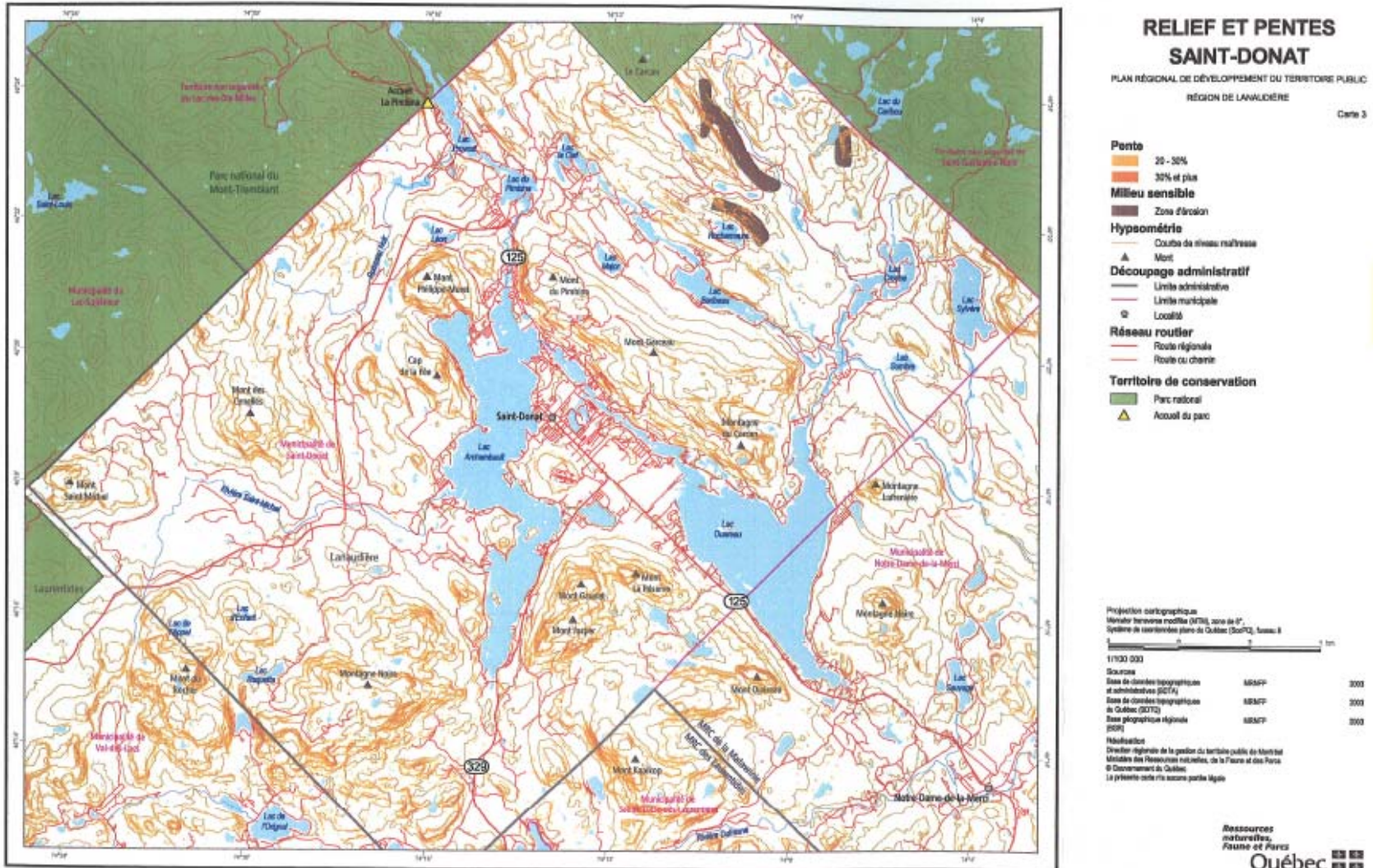
CARTE 2

Tenure des terres



Source : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la gestion du territoire public, *Plan régional de développement du territoire public de Lanaudière, Proposition de Plan de développement du territoire public de Saint-Donat*, 16 janvier 2004.

CARTE 3 Relief et pentes



Source : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la gestion du territoire public, *Plan régional de développement du territoire public de Lanaudière, Proposition de Plan de développement du territoire public de Saint-Donat*, 16 janvier 2004.

Deux grands lacs, Archambault (10 km²) et Ouareau (14 km²), marquent le centre du territoire donatien. Une concentration de lacs s'observe au nord des montagnes formant la chaîne Pimbina / Garceau / du Carcan, dans la portion nord-est du territoire, dont le lac Sylvère, le lac Sombre, les 7 bassins du lac Croche, le lac Baribeau, le lac Rochemaure, le lac Major, le lac La Clef, le lac du Pimbina et le lac Provost.

Le réseau hydrographique comporte également le Ruisseau Noir et les rivières Saint-Michel et Ouareau. Cette dernière prend sa source dans le parc national du Mont-Tremblant. Tel qu'illustré à la figure 1, le réseau hydrographique de Saint-Donat fait tout entier partie du bassin versant de la rivière L'Assomption.

La forêt de Saint-Donat contient une grande variété d'essences où prédominent les feuillus, tels l'érablière à bouleau jaune et l'érablière à hêtre. Le milieu forestier de Saint-Donat par son relief, sa diversité et sa maturité constitue l'un des principaux attraits paysagers du territoire.

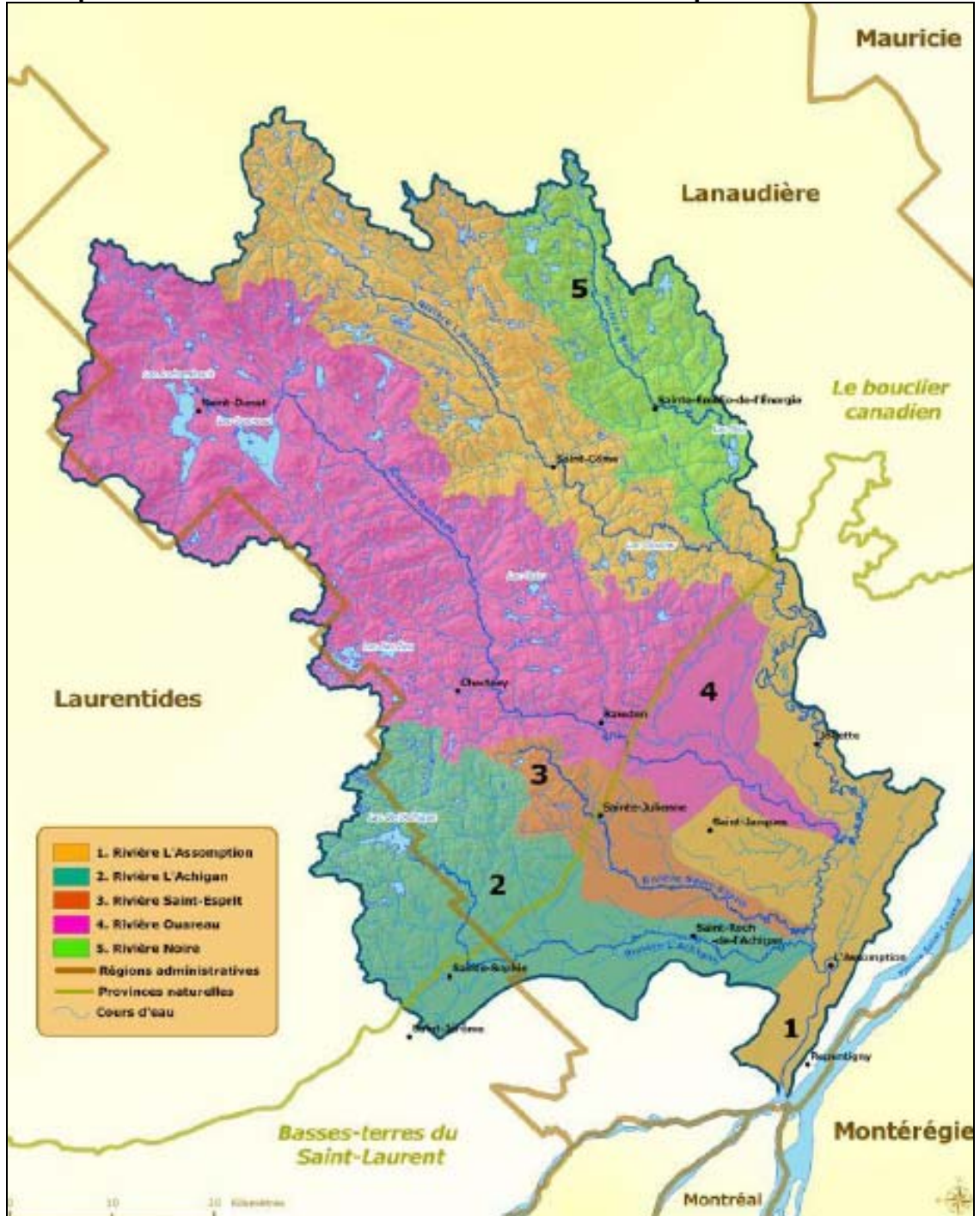
Saint-Donat est enfin caractérisée par la présence de nombreux sites d'exploitation de substances minérales en surface (sable, gravier, quartzite et gneiss granitique), principalement localisés aux alentours du Lac Archambault, du Lac Ouareau et du Lac Croche. Autour du Lac Rochemaure et au nord du lac Sylvère, on retrouve des sites profitant de titres miniers d'exploration (*claims*).

La plupart des plans d'eau du territoire, à l'exception du lac Sombre, accueillent un important nombre de villégiateurs. Parmi les plus urbanisés, on compte presque 840 habitations autour du Lac Archambault, près de 370 autour du Lac Ouareau et plus de 321 autour du lac Croche¹. Au total, près de 3 040 habitations en bordure des lacs ont été répertoriées sur le territoire alors qu'à la fin des années 90, on comptabilisait environ 2 600 habitations².

¹ Source : Comité Consultatif en environnement de Saint-Donat, « Pour des lacs en santé », juillet 2009. La comptabilisation des habitations en bordure des lacs date du 31 mars 2007.

² Source : Municipalité de Saint-Donat, Règlement du Plan d'urbanisme, entrée en vigueur le 17 janvier 1991.

FIGURE 1
Principaux sous-bassins versants de la rivière L'Assomption



Source : ARRLC Saint-Donat, « D'où vient l'eau du Lac Croche qui coule ensuite dans la rivière Ouareau », (source CARA), avril 2008

4.2.3 Un village typique du « Nord »

Au cœur du vaste territoire de Saint-Donat et de ses aires de villégiature, on trouve un village relativement concentré et peuplé accueillant la population résidente dite « de souche ». Situé sur les berges Nord-Est du lac Archambault, le village s'étend sur environ 1 km². À l'image de tout noyau traditionnel, les activités commerciales se concentrent sur la rue Principale, où l'hôtel de ville et le bureau d'information touristique sont également implantés.

L'aménagement du domaine public, rehaussé par des efforts d'embellissement (parcs et aménagements ornementaux; absence de services électriques aériens; arbres matures), et le soin généralement apporté à l'entretien d'un capital immobilier relativement ancien, confère au centre un certain cachet d'authenticité.

La rue Principale, rectiligne, ne donne nul accès visuel au lac Archambault, pourtant tout près. Par ailleurs, le parc des Pionniers, ouvert quant à lui sur le lac Archambault, constitue un second pôle de rassemblement pour la communauté, même s'il demeure peu utilisé. On y trouve de nombreux équipements récréatifs : une plage, des aires de pique-nique, des aires de jeux et un site de spectacles.

En termes de patrimoine culturel, aucun site ou bâtiment de Saint-Donat n'est protégé en vertu de la Loi sur les Biens culturels du Québec. Un circuit historique piétonnier a toutefois été aménagé au centre-ville. Celui-ci a pour pièce maîtresse une grande fresque racontant l'histoire de Saint-Donat, de sa fondation à nos jours.

Le règlement du plan d'urbanisme de Saint-Donat, entré en vigueur en janvier 1991, identifie comme axe de développement commercial et de services, la rue Principale depuis la rue Rivard jusqu'au manoir des Laurentides. On trouve sur cet axe des commerces et services de proximité, des restaurants, quelques B&B (bed & breakfast) et des agences immobilières. La boulangerie Saint-Donat attire une importante clientèle.

Parallèlement, le secteur entre l'avenue du Lac et la rue Saint-Donat, en direction du Lac Archambault, d'affectation résidentielle, comporte un vaste terrain vacant présentant un important potentiel de développement (entre la rue Principale et le lac Archambault).

Enfin, la rue Principale, entre la rue Rivard et la route 329, est destinée aux commerces de grande superficie. Il s'agit du secteur où s'étend actuellement le centre-ville (relocalisation récente de l'épicerie et de la Caisse Populaire). L'habitation y est actuellement autorisée et de nombreuses demandes d'information ont été adressées à la Municipalité pour d'éventuels développements.

La zone localisée au nord-ouest de l'aéroport et ayant front sur la route 125 est priorisée pour un développement commercial et semi-industriel. Ce secteur comporte de nombreuses contraintes (zones humides – tourbières, nappe phréatique élevée)

limitant le développement. Des études devraient être réalisées pour mieux caractériser le secteur et déterminer ainsi les terrains éventuellement constructibles.

À noter que la Municipalité comporte quelques industries (Boulangerie Saint-Donat située sur le chemin des Ancêtres, et des entreprises reliées à la construction) qui ne sont pas concentrées en un seul secteur.

Trois zones potentielles de développement récréotouristique ont été identifiées au plan d'urbanisme dont le massif formé des monts La Réserve, Gaudet, Jasper et du lac Bouillon, le massif formé des monts Garceau et Pimbina ainsi que du massif de la Montagne Noire et de la Vallée de la Saint-Michel. S'ajoute à cette liste le secteur du lac Perreault où un développement est en voie de planification. Des centaines, voire des milliers d'unités de villégiature pourraient y être implantées. À noter que dans le cadre d'une étude³ sur la vocation aux abords de la route Saint-Donat / Mont-Tremblant (Le Nordet), le potentiel de développement à des fins de villégiature a été établi entre 1 500 et 2 600 unités de villégiature supplémentaires selon la densité retenue.

4.2.4 Vers une protection accrue des plans d'eau et des forêts

En 2006, certains lacs de la Municipalité de Saint-Donat (lacs Ouareau, Archambault, Blanc, Beauchamp et Croche) ont été atteints par une poussée de cyanobactéries et ont fait notamment prendre conscience aux citoyens et aux autorités municipales de la fragilité de son écosystème.

Une série d'actions pour la période 2007-2010 dans le but d'« assurer et de maintenir les lacs de Saint-Donat en santé pour les générations actuelles et futures⁴ » a alors été identifiées par le Comité Consultatif en environnement de Saint-Donat et validée par les principales Associations des lacs du territoire.

Parallèlement, en 2007, la Municipalité s'est dotée de règlements concernant la « renaturalisation des rives pour les terrains occupés par des usages résidentiels, de villégiatures et commerciaux », « sur la gestion des installations septiques » et « concernant l'utilisation de pesticides et d'engrais », notamment dans le but de préserver et de protéger les lacs de son territoire. En 2009, la Municipalité a également adopté un règlement « sur la protection des plans d'eau contre les espèces exotiques envahissantes » de façon à mettre en place des mesures préventives pour contrer l'infiltration et la propagation de ces espèces dans les lacs.

³ Source : Groupe Gauthier Biancamano Bolduc, Municipalité de Saint-Donat, « *Vocation des abords de la route Saint-Donat / Mont-Tremblant, Élaboration d'un argumentaire Avantages-Coûts* », septembre 2004.

⁴Source : Comité Consultatif en environnement de Saint-Donat, « *Pour des lacs en santé* », 16 juillet 2009.

En septembre 2008, le Lac Beauchamp, le Lac Blanc et le Lac Ouareau ont été touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert. Par ailleurs, la même année, le Lac Ouareau a fait l'objet d'un avis de restriction d'usages⁵. Rappelons que ce lac est localisé sur le territoire de Saint-Donat et de Notre-Dame-de-la-Merci. En date d'août 2009, aucun plan d'eau ne faisait l'objet d'une interdiction d'usage.

Les lacs et plans d'eau étaient donc menacés sur le territoire de Saint-Donat en 2008. Et il est à craindre que l'apparition plus sévère de cyanobactéries et d'algues bleues ne soit retardée que par le faible ensoleillement qui caractérise les étés 2008 et 2009.

Côté forêt, Saint-Donat fait voter en 2007 une résolution demandant au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune d'imposer un moratoire de deux ans sur les coupes forestières pour le territoire de Saint-Donat et ses environs. L'inquiétude de la population face aux coupes de bois effectuées dans certains milieux est grandissante. Suite à la mobilisation d'intervenants tels le député, le maire de Saint-Donat et les associations de lacs, mobilisation marquée par une manifestation de plus de 800 personnes, une réduction des coupes projetées et la reconsidération de la planification des coupes dans certains secteurs ont été constatées⁶.

De plus, une Table de concertation regroupant tous les acteurs concernés par la gestion de la forêt, dont la Municipalité de Saint-Donat et les compagnies forestières a été mise en place à l'automne 2008. Cette Table a réussi à ce jour à assurer, sur le seul territoire de Saint-Donat, un mode d'exploitation de la forêt plus durable, c'est-à-dire plus respectueux des vœux de la population, plus apte à favoriser la régénérescence de la forêt et à contrer l'érosion, ainsi que mieux adapté à l'impératif de protection des paysages forestiers et au développement du récréotourisme. Par ailleurs, le seul exploitant forestier présent à Saint-Donat, Scierie Jean-Riopel a obtenu l'accréditation FSC (Forest Stewardship Council), une reconnaissance qui favorise sinon assure l'emploi de pratiques de foresterie durables.

Il est à noter par ailleurs que la réglementation actuellement en vigueur ne peut empêcher certaines mauvaises pratiques de la part de promoteurs immobiliers, tels que des déboisements pour implantations immobilières ou de chemins qui favorisent l'érosion des sols et le transport de sédiments dans les lacs par les eaux de pluie.

4.2.5 La gestion de l'environnement : des acquis importants

Parmi les gestes les plus marquants en matière de gestion de l'environnement par Saint-Donat, soulignons :

⁵ Source : MDDEP, « *Les fleurs d'eau d'algues bleu-vert en 2008, un gestion efficace avec les partenaires du milieu* », 16 septembre 2008.

⁶ Source : Le journal Indépendant Acces, « *La forêt gérée comme un tiroir-caisse* », 13 février 2009.

- ❑ **Service de l'environnement.** Geste d'avant-garde au sein du monde municipal québécois, Saint-Donat a mis en place une équipe professionnelle chargée de la gestion des dossiers environnementaux et notamment du suivi de l'application de la réglementation.
- ❑ **Collecte sélective à trois voies.** Saint-Donat démontre une certaine avant-garde en ayant mis en œuvre un service de collecte des matières résiduelles à trois voies : matières recyclables; matières compostables; matières destinées à l'enfouissement. À noter que Saint-Donat participe au financement du Plan de gestion de matières résiduelles de Matawinie, même si elle assume seule sa propre collecte.
- ❑ **Gestion des résidus dangereux et des objets encombrants.** Également indépendante pour la gestion des résidus dangereux (RDD), Saint-Donat a mandaté une firme pour en faire la collecte. Par ailleurs, l'Écocentre de Saint-Donat compte un site permanent pour les RDD où les Donatien peuvent aller porter leurs résidus. La Municipalité, par le biais de Compo Recycle, offre également un service de collecte pour les objets encombrants.
- ❑ **Programme d'économie d'eau potable.** Saint-Donat participe notamment au Programme d'économie d'eau potable, un programme de sensibilisation parrainé par Réseau-Environnement et le gouvernement du Québec.
- ❑ **Site de gestion des neiges usées.** Saint-Donat a procédé à l'aménagement d'un nouveau site d'élimination des neiges usées en 2003, localisé près de l'Écocentre et destiné à recevoir la neige ramassée sur la rue Principale et les artères secondaires. Ce site est muni d'un dispositif qui intercepte, sépare et emprisonne les huiles ainsi que les sédiments retrouvés dans les neiges usées.
- ❑ **Projet pilote d'implantation non traditionnel de la villégiature sur les terres publiques.** Saint-Donat a initié, en partenariat avec le Ministère des Ressources naturelles, un projet-pilote d'implantation de la villégiature en grappes plutôt que linéaire, en vue de restreindre les aménagements en rive et de mieux partager les accès aux plans d'eau entre les villégiateurs d'un même développement.
- ❑ **Renforcement de la réglementation.** Saint-Donat œuvre actuellement, à l'aide de son Comité consultatif en environnement et du personnel spécialisé de son Service de l'Environnement, à améliorer la pertinence de sa réglementation environnementale et l'efficacité de sa mise en application.
- ❑ **Gestion écologique des insectes piqueurs.** En 2003, la Municipalité de Saint-Donat se dotait d'un programme contre les insectes piqueurs, qui consiste à l'épandage d'une bactérie « extrêmement sécuritaire pour l'environnement à

cause de sa nature biologique, mais toxique pour les insectes visés⁷ ». L'usage de ce produit, considéré inoffensif pour la chaîne alimentaire et pour l'environnement en général, réduirait la présence des insectes piqueurs de quelque 80%.

Malgré ces acquis, divers défis environnementaux sont susceptibles de confronter la Municipalité au cours des prochaines années :

- ❑ **Gestion par bassin versant.** L'organisme à but non lucratif CARA est chargé d'instaurer la gestion concertée du territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption, dont fait partie le territoire de Saint-Donat. Or, l'organisme ne dispose que de peu de moyens et des délais importants sont constatés dans la mise en œuvre du plan directeur, daté de 2006. Entre-temps, la Table de concertation forestière, l'Inter-Association et le comité consultatif en environnement de Saint-Donat, même s'ils font un travail remarquable à l'échelle du strict territoire municipal, ne peuvent espérer instaurer une véritable gestion par bassin versant.
- ❑ **Contrôle des déversements septiques depuis des propriétés privées.** Saint-Donat a procédé à l'inspection et à la mise en place d'un répertoire de plus de 2 500 installations septiques pour les résidences existantes, soit l'ensemble de celles qui ne sont pas desservies par les réseaux d'égouts. Reste maintenant à assurer que toutes ces installations soient conformes à la réglementation, un défi de relations citoyennes pour lequel les façons de faire demeurent à préciser.
- ❑ **Contrôle du développement immobilier en terrain forestier montagneux.** La réglementation actuelle ne suffit pas à assurer que le nouveau développement immobilier en forêt, notamment sur terrain escarpé, ne soit réalisé sans causer d'importants problèmes d'érosion des sols et de pollution des plans d'eau par le transport de phosphore par l'eau de pluie.
- ❑ **Capacité des infrastructures.** Il est actuellement difficile pour la Municipalité de statuer sur la capacité des infrastructures d'aqueduc et d'égout à supporter de nouveaux développements. La Municipalité sera davantage apte à se prononcer sur la question lorsque les travaux de réfection des étangs aérés seront complétés.
- ❑ **Pollution lumineuse.** Le ciel étoilé de Saint-Donat étant l'une de ses richesses, le dossier de la pollution lumineuse, notamment associé à l'installation récente d'appareils d'éclairage très puissants sur certaines résidences privées, devient à l'ordre du jour.
- ❑ **Smog urbain.** L'utilisation de poêle à bois émetteurs de particules fines a produit des épisodes de smog urbain au sein du village, un phénomène qui pourrait

⁷ Source : Municipalité de Saint-Donat, www.saint-donat.ca, 30 juillet 2009.

gagner en acuité en situation de développement immobilier non réglementé à cet égard.

- ❑ **Encadrement des activités motorisées.** La présence de nombreuses activités nautiques motorisées, de motoneiges ou de motocyclettes est source de nuisances, telles l'érosion des berges, le bruit et la pollution de l'air. Le camionnage, présent au centre-ville et ailleurs (notamment selon la localisation des bancs d'emprunt), est également source de nuisances. Des modalités d'encadrement de ces activités devraient, dans la mesure du possible, être définies.
- ❑ **Gouvernance durable.** Nulle stratégie de gestion durable des ressources humaines, physiques et financières n'a encore été initiée par la Municipalité de Saint-Donat et, vraisemblablement, par ses partenaires actifs sur le territoire. Saint-Donat fait également face aux défis d'une gouvernance partagée de son territoire avec le ministère des Ressources naturelles, considérant l'ampleur des terres publiques en présence.

4.2.6 Une importante mobilisation

Outre les acteurs nommés plus haut, plusieurs associations œuvrent à la protection de l'environnement de Saint-Donat.

Plusieurs associations, organismes à but non lucratif, regroupent les propriétaires riverains également dans le but de protéger les lacs et de conserver l'intégrité des paysages naturels aux abords de ceux-ci. Les principales sont :

- ❑ Association pour la protection du Lac Archambault (APELA)
- ❑ Association des propriétaires des lacs Baribeau, des Aulnes et Rochemaure
- ❑ Association des propriétaires du Lac Beauchamp
- ❑ Association des propriétaires du lac la Clef
- ❑ Association des propriétaires du Lac Croche (1978) Inc.
- ❑ Association des propriétaires du Lac de la Montagne Noire
- ❑ Association des résidents du Lac Ouareau (ARLO)
- ❑ Association de la Vallée du Pimbina
- ❑ Association des propriétaires du lac Sylvère inc.

Ces associations sensibilisent notamment leurs membres et les citoyens, promeuvent les « bonnes pratiques » environnementales et s'impliquent dans de nombreux dossiers liés à l'environnement et à l'aménagement du territoire.

L'Inter-Association de Saint-Donat, organisme à but non lucratif fondé en 1976, regroupait à l'époque quelques associations dans le but de gérer certains dossiers communs. Aujourd'hui, l'Inter-Association s'implique notamment dans des dossiers

tels que la révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Matawinie, les plans d'action contre les cyanobactéries, la gestion forestière, etc., en partenariat avec la Municipalité. Elle siège également sur le conseil d'administration de CARA, l'organisme chargé de la gestion du bassin versant de la rivière L'Assomption.

4.2.7 Ce que nous en retenons

En résumé, voici les faits saillants à retenir concernant l'histoire, l'environnement et le territoire de Saint-Donat :

- ❑ Un développement urbain initié par l'activité forestière, activité aujourd'hui de moins en moins compatible avec la vocation de récréotourisme et de villégiature qui marque Saint-Donat et constitue son plus grand potentiel.
- ❑ Un village ancestral encerclé d'un paysage unique de lacs et de montagnes.
- ❑ Un potentiel de développement de villégiature encore très élevé en montagne, assez restreint en bordure de lacs et méconnu au sein du village.
- ❑ Une offre récréotouristique nettement plus structurée pour les activités motorisées que pour l'écotourisme.
- ❑ Des lacs et plans d'eau menacés par les cyanobactéries et par une certaine surutilisation par les embarcations motorisées.
- ❑ Une population relativement mobilisée envers la protection de l'environnement et des acquis importants, mais insuffisants en matière de gestion durable du territoire.

4.3 LA « SOCIÉTÉ »

4.3.1 La cohabitation de trois populations

Saint-Donat est caractérisée par la cohabitation de trois populations :

- ❑ La population permanente, c'est-à-dire dont l'adresse principale de résidence est à Saint-Donat (4 297 personnes en 2006).
- ❑ Les villégiateurs en résidence secondaire (4 727 unités⁸).

⁸ Source : Direction générale de Laval-Lanaudière-Laurentides et Direction de l'énergie, des mines et du territoire public de Laval-Lanaudière-Laurentides. Portrait territorial de Lanaudière. 2007.

- ❑ Les touristes (environ 15 000 personnes⁹ annuellement).

Si la population permanente peut aisément être caractérisée grâce aux données fournies par les recensements de Statistique Canada¹⁰, il en est autrement pour les villégiateurs qui sont recensés dans leur ville de résidence principale. Le portrait qui suit se limitera donc à la population permanente. Les touristes seront quant à eux abordés dans la section suivante, traitant de l'économie.

4.3.2 Une population permanente en croissance

Tel qu'illustré au tableau 1, la population permanente de Saint-Donat a connu une croissance démographique de 32% au cours de 1996 à 2006. Cette croissance est nettement supérieure à celles de la MRC de Matawinie (20%) et, surtout, du Québec (6%).

Ces chiffres révèlent que Saint-Donat bénéficie d'une attractivité non négligeable pour l'établissement de nouveaux citoyens. Selon le ministère des Ressources naturelles, « Ce sont des gens qui sont déjà propriétaires de résidences secondaires qui viennent augmenter progressivement la population permanente de la Municipalité »¹¹.

Cette tendance à la croissance démographique représente à priori une opportunité pour Saint-Donat. Une population en croissance affecte positivement l'activité économique et la demande de services à la collectivité. Un tel accroissement de la population peut également poser pour la Municipalité d'importants défis, notamment à l'égard de la capacité de support du milieu et de l'offre en services et en logements.

À titre indicatif, soulignons que selon les projections démographiques établies à partir du taux d'accroissement 2001-2006, Saint-Donat devrait comporter 6 694 habitants en 2021¹².

TABLEAU 1 **Évolution démographique 1996-2006**

⁹ Source : Municipalité de Saint-Donat. Bureau d'information touristique (BIT). Août 2009.

Note : Le nombre de touristes indiqué correspond à la moyenne annuelle de visiteurs du Bureau d'information touristique pour la période 2003-2008.

¹⁰ Note : Statistique Canada arrondit les données au cinquième le plus près, ce qui peut se traduire par une disparité d'un tableau à l'autre ou dans le même tableau lorsqu'on calcule les totaux des données détaillées.

Les données apparaissant en italique dans les tableaux de la présente section proviennent de calculs réalisés à partir des données fournies dans le Profil des communautés de Statistique Canada.

¹¹ Source : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Proposition de Plan de développement du territoire public de Saint-Donat. 2004.

¹² Source : MRC de Matawinie. Dossier relatif aux périmètres d'urbanisation dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement. Mars 2009.

	Saint-Donat	Matawinie	Québec
Population en 2006	4 297	49 717	7 461 315
Population en 2001	3 444	43 093	7 237 479
Population en 1996	3 259	41 314	7 138 795
Taux d'accroissement 1996-2006	31,9 %	20,3 %	5,7 %

Source : Statistique Canada. Recensements 1996, 2001, 2006.

4.3.3 Une population relativement âgée

Tel qu'illustré au tableau 2, la population permanente de Saint-Donat se caractérise notamment par la proportion élevée de personnes âgées. En effet, en 2006, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent près du tiers de la population (33%), une proportion substantiellement plus élevée que celle de la MRC (26,5%) et du Québec (20%).

TABLEAU 2
Répartition selon le groupe d'âge

	Saint-Donat		Matawinie		Québec	
	n	%	n	%	n	%
Population totale	4 300	100,0%	49 715	100,0%	7 546 130	100,0%
0-20 ans	705	16,4 %	10 375	20,9 %	1 727 510	22,9 %
20-39 ans	575	13,4 %	8 945	18,0 %	1 934 665	25,6 %
40-59 ans	1 590	37,0 %	17 235	34,7 %	2 375 595	31,5 %
60-79 ans	1 220	28,4 %	11 510	23,2 %	1 232 305	16,3 %
80 ans et plus	205	4,8 %	1 645	3,3 %	276 060	3,7 %
Proportion de 60 ans et plus	1 425	33,2 %	13 155	26,5 %	1 508 365	20,0 %
Âge médian	51,9		46,8		41,0	

Source : Statistique Canada. Recensement 2006.

Le déséquilibre générationnel de la population de Saint-Donat se caractérise également par :

- ❑ Un poids démographique cumulé du groupe des 0-20 ans et des 20-39 ans presque équivalent à celui des 40-59 ans et nettement moins élevés qu'au sein de la MRC et du Québec.
- ❑ Un âge médian de la population de la Municipalité (51,9 ans) supérieur de 10 ans à celui du Québec (41 ans).

Par ailleurs, tel que démontré au tableau 3, l'évolution de la population de Saint-Donat selon le groupe d'âge présente certaines particularités, à savoir :

- ❑ Les seuls groupes d'âge affichant une augmentation de leur proportion sont les 40-64 ans (71%) et les 65 ans et plus (65,5%).
- ❑ La proportion de population en âge de fonder une famille (25-39 ans) affiche la décroissance la plus importante (-29%). Plusieurs raisons peuvent être à l'origine de cette situation. Mentionnons à cet effet la rareté et la précarité de l'emploi, la rareté de certains types de logement et l'éloignement de certains services¹³.

TABLEAU 3
Évolution démographique selon le groupe d'âge, 1996-2006

	Saint-Donat			Matawinie			Québec
	1996	2006	Variation 1996-2006	1996	2006	Variation 1996-2006	Variation 1996-2006
Population totale	3 275	4 280	30,7 %	41 325	49 715	20,3 %	5,7 %
9 ans et moins	330	285	-13,6 %	5 165	4 330	-16,2 %	-69,7 %
10-24 ans	530	535	0,9 %	6 830	8 105	18,7 %	-42,9 %
25-39 ans	630	445	-29,4 %	8 605	6 890	-19,9 %	-11,5 %
40-64 ans	1 190	2 030	70,6 %	14 345	21 500	49,9 %	22,9 %
65 ans et plus	595	985	65,5 %	6 380	8 890	39,3 %	155,6 %

Source : Saint-Donat. Politique familiale, portrait statistique (données préliminaires). 20 janvier 2009.

4.3.4 Plus de familles, mais peu d'enfants

Tel qu'illustré au tableau 4, Saint-Donat comptait en 2006 1 340 familles¹⁴, soit une augmentation de près de 25% par rapport à 2001. Cette augmentation est nettement plus élevée que celles de la MRC (15,1%) et du Québec (5,1%).

TABLEAU 4
Évolution du nombre de familles

	Saint-Donat		Matawinie		Québec	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Nombre de familles	1 075	1 340	12 875	14 815	2 019 555	2 121 610
Taux de croissance (%)	27,4		15,1		5,1	

¹³ Source : Municipalité de Saint-Donat. Politique familiale (projet). 20 juillet 2009.

¹⁴ **Famille** : Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les « enfants » dans une famille de recensement incluent les petits enfants dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents.

Source : Statistique Canada. Recensements 2001 et 2006.

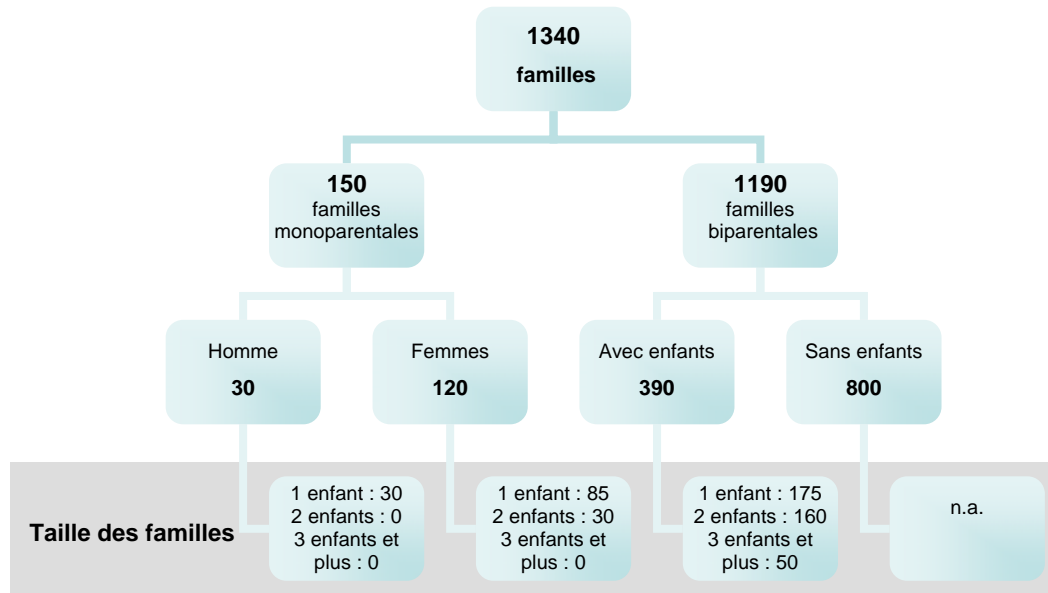
Malgré cette augmentation significative des familles dans Saint-Donat, il n'en demeure pas moins que le nombre de familles au sein de la Municipalité demeure relativement peu élevé. Cela dit, le Schéma 1 permet notamment d'observer le nombre important de familles biparentales sans enfant, soit quelque 800 familles sur un total de 1190 (67%).

En somme, ces données révèlent que la population de Saint-Donat vieillit et, malgré un regain des ménages familiaux, ne profite pas d'un apport suffisant de familles avec enfants pour contrer ce phénomène de vieillissement. Cette situation pose potentiellement deux défis à la Municipalité:

- ❑ Celui d'offrir un niveau de service adéquat pour la population âgée (parc de logements, proximité de services commerciaux, d'équipements de santé et de loisir, transport collectif, etc.).
- ❑ Celui de projeter une image attractive et de répondre aux besoins de la population en âge de créer une famille (entreprises offrant de l'emploi, proximité de services en éducation et en santé, équipements de loisirs, activités culturelles, etc.).

SCHÉMA 1

Portrait des familles de Saint-Donat, 2006



Source : Municipalité de Saint-Donat. Politique familiale, portrait statistique (données préliminaires). 20 janvier 2009.

4.3.5 Une population relativement scolarisée

Tel qu'illustré au tableau 5, la population de Saint-Donat présente un niveau de scolarité moyen plus élevé que celui de la MRC. En effet, l'obtention d'un diplôme, d'un certificat ou d'un grade collégial (22,2%) et universitaire (12,3%) touche des proportions plus importantes qu'au sein de la région (16% au niveau collégial et 8,7% au niveau universitaire). Par ailleurs, le diplôme ou certificat de niveau secondaire rassemble la plus grande proportion de la population municipale (40,1%) comme c'est le cas ailleurs en Matawinie et au Québec.

TABLEAU 5
Répartition démographique selon le niveau de scolarité

	Saint-Donat		Matawinie		Québec	
	n	%	n	%	n	%
Population totale de 15 ans et plus	3 720	100	41 850	100	6 184 490	100
Aucun certificat, diplôme ou grade	945	25,4	14 615	34,9	1 547 875	25
Diplôme ou certificat de niveau secondaire	1 490	40,1	16 890	40,4	2 323 550	37,6
Diplôme ou certificat de niveau collégial	825	22,2	6 700	16	1 293 505	20,9
Diplôme, certificat ou grade de niveau universitaire	455	12,3	3 645	8,7	1 019 555	16,5

Source : Statistique Canada. Recensement 2006.

4.3.6 Un chômage qui perdure

Le tableau 6 indique que sur une population totale permanente de 3 720 personnes, 2 020 sont actifs, dont 1 825 en emploi. C'est dire qu'au total, on trouve quelque 190 chômeurs à Saint-Donat pour un taux de chômage de 9,4% en 2006, une donnée semblable à celle de Matawinie, mais de deux points supérieurs à celle du Québec (tableau 7).

Le taux de chômage à Saint-Donat a globalement diminué entre 1996 et 2006, ayant fortement diminué entre 1996 et 2001 (-5,0%) et augmenté pour la période suivante (+1,7%). Cette situation se distingue de celles de la MRC et de l'ensemble du Québec où le taux de chômage a toujours été en baisse au cours des dix dernières années.

Cela dit, les taux d'activité et d'emploi de Saint-Donat et de Matawinie sont semblables au cours de la décennie observée, mais différents de ceux du Québec. Ces écarts indiquent que Saint-Donat et Matawinie comptent tendanciellement une part plus importante de gens sans emploi et de gens inactifs sur le long terme.

TABLEAU 6
Activité des 15 ans et plus, Saint-Donat, 2006

Population totale de 15 ans et plus	3 720
Population active	2 020
Population occupée	1 825
Chômeurs	190
Inactifs ¹⁵	1 705

Source : Statistique Canada. Recensement 1996, 2001, 2006.

TABLEAU 7
Évolution des indicateurs du marché de l'emploi

	1996	2001	2006
Saint-Donat			
Taux d'activité ¹⁶	52,5 %	51,4 %	54,3 %
Taux d'emploi ¹⁷	n.d.	47,6 %	49,1 %
Taux de chômage ¹⁸	13,7 %	7,7 %	9,4 %
Matawinie			
Taux d'activité	51,8 %	52,3 %	54,6 %
Taux d'emploi	43,1 %	46,2 %	49,4 %
Taux de chômage	16,6 %	11,7 %	9,5 %
Québec			
Taux d'activité	62,3 %	64,2 %	64,9 %
Taux d'emploi	n.d.	58,9 %	60,4 %
Taux de chômage	11,8 %	8,2 %	7,0 %

Source : Statistique Canada. Recensement 1996, 2001, 2006.

¹⁵ **Inactifs** : Réfère aux personnes de 15 ans et plus excluant les pensionnaires d'un établissement institutionnel qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), n'étaient ni occupées ni en chômage. Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

¹⁶ **Taux d'activité** : Pourcentage de la population active par rapport aux personnes âgées de 15 ans et plus. La population active rassemble les personnes occupées à un emploi et les chômeurs.

¹⁷ **Taux d'emploi** : Pourcentage de la population occupée (c'est-à-dire occupant un emploi) par rapport à la population totale en âge de travailler (c'est-à-dire la population totale de 15 ans et plus).

¹⁸ **Taux de chômage** : Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active.

4.3.7 Un revenu médian des ménages en nette augmentation

Tel que présenté au tableau 8, le revenu médian des ménages de Saint-Donat (43 621\$) demeure plus élevé en 2006 que celui de la MRC (39 569\$), mais inférieur à celui du Québec (46 419\$). Toutefois, on remarque que dans une perspective évolutive :

- ❑ Le taux d'accroissement du revenu médian des ménages était de l'ordre de 26 % à Saint-Donat, alors qu'il n'était que de 21 % au sein de la MRC et de 14,7 % pour l'ensemble du Québec.
- ❑ Le revenu médian des ménages de Saint-Donat tend à se distancer de celui de la MRC pour se rapprocher de celui du Québec.

TABLEAU 8
Évolution du revenu des ménages, 2001-2006

Saint-Donat			Matawinie			Québec		
2001	2006	Variation 2001-06	2001	2006	Variation 2001-06	2001	2006	Variation 2001-06
34 618 \$	43 621\$	26%	32 697 \$	39 569\$	21%	40 468 \$	46 419\$	14,7%

Source : Statistique Canada. Recensements 2001 et 2006.

L'accroissement considérable du revenu médian des ménages de Saint-Donat pour la période 2001-2006 peut probablement s'expliquer par l'ampleur du phénomène d'établissement permanent des villégiateurs.

4.3.8 Une population travaillant localement

Le tableau 9 permet de constater que près de 60% des gens actifs de Saint-Donat travaillent sur le territoire. Cette proportion est beaucoup plus faible sur le territoire de la MRC de Matawinie, où environ quatre actifs sur dix travaillent et résident sur le territoire. Un peu moins du quart de la population active de Saint-Donat travaille dans une autre MRC. Rappelons que la station touristique de Mont-Tremblant ainsi que la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts sont des pôles d'emplois importants localisés dans la MRC des Laurentides.

L'éloignement des pôles d'emplois importants ainsi que la recrudescence du télétravail expliqueraient en partie la forte proportion d'actifs qui occupent un emploi sur le territoire de la Municipalité de Saint-Donat.

TABLEAU 9
Lieu de travail de la population active, 2006

	Saint-Donat	Matawinie	Québec
Dans la ville de résidence	50,3 %	30,7 %	46 %
À domicile	9,3%	9,5%	6,7%
Personnes vivant et travaillant sur le même territoire	59,6%	40,2%	52,7%
Dans une autre ville de la MRC de résidence	4,1 %	9 %	12,6 %
Dans une autre MRC que celle de résidence	24,6 %	39 %	24,6 %
Extérieur de la province	0 %	0 %	1,8 %
Extérieur du Canada	0 %	0,2 %	0,3 %
Sans adresse de travail fixe	11,7 %	11,6 %	8 %

Source : Statistique Canada. Recensement 2006.

4.3.9 Le transport actif plus présent qu'ailleurs

Tel qu'illustré au tableau 10, l'automobile est bien évidemment utilisée par une forte majorité de la population donatienne (83%) pour se rendre à son lieu de travail. La proportion du mode de transport actif est toutefois supérieure (13,3%) à celle observée au sein de la MRC (8,2%) et de l'ensemble du Québec (8%).

TABLEAU 10
Mode de transport pour se rendre au travail, 2006

	Saint-Donat		Matawinie		Québec	
	n	%	n	%	n	%
Population active occupée totale de 15 ans et plus	1 660	100	18 695	100	3 474 255	100
- Automobile	1 370	83	16 760	89,6	2 717 750	78,2
- Transport en commun	15	0,9	215	1,2	445 250	12,8
- Transport actif	220	13,3	1 525	8,2	278 975	8
- Autre	45	2,7	195	1,0	32 275	0,9

Note : La répartition de la population selon le mode de transport pour se rendre au travail vise exclusivement la population active occupée totale de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe.

Source : Statistique Canada. Recensement 2006.

On peut supposer que l'utilisation des transports actifs pour se rendre à son lieu de travail est essentiellement le fait de résidents du village qui y occupent également un emploi.

4.3.10 Des logements généralement détenus par leurs occupants, récents et de bonne valeur

Tel qu'illustré au tableau 11, le parc de logements de Saint-Donat s'apparente à celui de la MRC. Il présente une dominance de logements unifamiliaux (83,6%) et de logements occupés par leur propriétaire (80,9%).

TABLEAU 11
Type et tenure des logements

	Saint-Donat		Matawinie		Québec	
	n	%	n	%	n	%
Logements unifamiliaux	n.d.	83,6	n.d.	88,9	n.d.	53,0
Logements multifamiliaux	n.d.	15,2	n.d.	9,5	n.d.	45,9
Autre type de logements	n.d.	0,5	n.d.	1,5	n.d.	1,1
Logements possédés	1 635	80,9	17 480	81,4	1 917 735	60,2
Logements loués	385	19,1	3 990	18,6	1 267 945	39,8

Source : Statistique Canada. Recensement 2006.

Tel qu'illustré au tableau 12 :

- La proportion de logements construits dans les vingt dernières années à Saint-Donat (30,5%) est légèrement supérieure à celle de la MRC (27,4%).
- La proportion de logements permanents à Saint-Donat nécessitant des réparations majeures est plus faible que sur l'ensemble du territoire de la MRC (6,2% contre 9,8 %).
- La valeur moyenne des logements de la Municipalité (187 806\$) est nettement supérieure à celle de la région. Soulignons toutefois que, selon la Municipalité, cette valeur augmente à 210 975 \$¹⁹ lorsque sont également considérées les résidences de villégiature.

Rappelons que la proportion de logements nécessitant des réparations majeures et la valeur moyenne des logements proviennent des réponses des répondants au recensement. La précision de ces données peut donc varier.

Ces données révèlent que le parc de logements de Saint-Donat comporte certains atouts en comparaison à celui de la MRC. En effet, il comporte :

¹⁹ Source : Municipalité de Saint-Donat. Politique familiale (projet). 20 juillet 2009.

- ❑ Une proportion non négligeable de logements récents (construits dans les 30 dernières années), ce qui témoigne d'une certaine attractivité de la Municipalité pour de nouveaux résidents.
- ❑ Une plus faible proportion de logements nécessitant des réparations majeures, attestant de l'entretien apporté par les propriétaires à leur habitation.
- ❑ Une valeur moyenne des logements plus élevée, qui génère notamment un plus grand apport fiscal pour la Municipalité.

TABLEAU 12

Année de construction et valeur moyenne des logements, 2006

	Saint-Donat	Matawinie	Québec
Logements construits avant 1986	69,5 %	72,6 %	73,4 %
Logements construits entre 1986 et 2006	30,5 %	27,4 %	26,6 %
Logements nécessitant des réparations majeures	6,2 %	9,8 %	7,7 %
Valeur moyenne des logements (2006)	187 806 \$	129 762\$	182 399\$
Valeur moyenne des logements (2001)	103 940 \$	77 8410 \$	110 668 \$

Source : Statistique Canada. Recensement 2006.

Cela dit, « Saint-Donat offre peu d'options de logements pour les aînés autonomes qui désirent vendre leur maison tout en restant à Saint-Donat. Plusieurs d'entre eux recherchent des logements avec services de type appartements ou condos. De plus, on observe également un manque de logements sociaux pour les familles. Or, peu de promoteurs souhaitent développer de tels projets »²⁰.

4.3.11 Une gamme appréciée d'équipements de loisir

Saint-Donat profite bien évidemment d'un important capital d'espaces naturels et de paysages. Cela dit, au terme d'un sondage de la population réalisé en 2008, Léger Marketing concluait que la diversité et la qualité des équipements, des infrastructures et des équipements de loisirs de Saint-Donat représentent un atout pour la Municipalité : « Les forces sur lesquelles Saint-Donat doit capitaliser portent sur les activités et les loisirs : qualité de ses parcs et espaces verts, proximité du Parc national du Mont-Tremblant, infrastructures de plein air et activités culturelles »²¹.

À cet égard, la Municipalité dispose de parcs et espaces verts de superficies variables et comportant divers équipements récréatifs :

²⁰ Municipalité de Saint-Donat. Politique familiale (projet). 20 juillet 2009.

²¹ Source : Léger Marketing. Sondage réalisé auprès des citoyens de Saint-Donat. 2008.

- ❑ Le parc des Pionniers, d'une superficie gazonnée de 18 000 m² : baignade, amphithéâtre en plein air, aire de jeux, aire de pique-nique.
- ❑ Le parc Plein-Soleil, d'une superficie gazonnée de 1 500 m² : aire à pique-nique et aire de jeu.
- ❑ Le parc Desormeaux, d'une superficie gazonnée de 9 000 m² : *skatepark* et terrains sportifs.
- ❑ La Place de l'Église, une vaste place publique au cœur du village où des concerts sont offerts en période estivale dans un amphithéâtre extérieur.
- ❑ Les Sentiers des Étangs : piste cyclable, de randonnée, patinage et glissade.
- ❑ Le parc Nature-Étude : randonnée et piste cyclable.
- ❑ L'Inter-Vals : piste de vélo de montagne, de randonnée et de ski de fond.

Le réseau cyclable pour vélos de route de Saint-Donat est relativement peu étendu. L'aménagement d'une boucle cyclable locale ceinturant le village et d'une boucle cyclable régionale reliant Saint-Donat à la Grande boucle Tremblant est envisagé par les autorités municipales (voir section suivante).

La Municipalité dispose également d'une bibliothèque et d'une maison de la culture, de terrains de tennis, d'un aréna et de cinq rampes de mise à l'eau (entre lac Provost et Lac Pimbina, Bassin 1 du lac Croche, Lac Sylvère, Lac Ouareau, Lac Archambault).

En termes d'activités de loisir organisées par la Municipalité, l'offre est également jugée diversifiée : camp de jour, club aventure, activités sportives pour enfants, adultes et aînés, spectacles et cinéma en plein air, etc.

D'autre part, cette offre présente certaines faiblesses :

- ❑ La désuétude de l'aréna, ne permettant notamment pas d'offrir les programmes de hockey mineur (la glace ne peut être aménagée assez tôt ni assez tard dans la saison) et encore moins de patinage artistique.
- ❑ Les possibilités d'activités intérieures sont limitées (absence de gymnase conforme; absence de piscine).
- ❑ Le seul lieu permettant les rencontres importantes intérieures est le sous-sol de l'Église (non accessible aux fauteuils roulants).

4.3.12 D'inévitables déplacements vers Sainte-Agathe-des-Monts

Les résidants de Saint-Donat bénéficient d'une certaine autonomie en matière de desserte en équipements en éducation, en santé et en sécurité. Ces équipements sont regroupés dans le noyau villageois : deux écoles primaires (Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette), une école secondaire (École secondaire Sacré-Cœur; premier cycle seulement), un centre pour personnes âgées, un CLSC disposant d'un Groupe de médecine familiale, un poste de pompiers et de la Sûreté du Québec.

Une certaine dépendance à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts s'observe toutefois pour certains biens et services. Les Donatien doivent en effet parcourir 30 kilomètres pour accéder à un centre hospitalier et à un cégep, pour ne nommer que ceux-là. À ce propos, l'absence de système de transport collectif, notamment pour les personnes âgées et les adolescents, restreint l'accès de ces services et constitue une faiblesse pour Saint-Donat. Actuellement, des fonds sont prévus pour l'achat d'un véhicule et la mise en place d'un circuit de transport collectif destiné uniquement aux personnes âgées.

4.3.13 Ce que nous en retenons

En résumé, voici les faits saillants à retenir sur la « société » de Saint-Donat :

- ❑ Une population vieillissante dont le renouvellement est compromis par le manque d'emplois et le manque d'attractivité du milieu pour la vie de famille.
- ❑ Par voie de conséquence : des services collectifs existants menacés et de nouveaux besoins en émergence.
- ❑ Une population qui dépend encore trop de l'automobile pour ses déplacements.
- ❑ Un parc de logements généralement adéquat mais ne répondant pas à l'ensemble des besoins de la population.
- ❑ Une offre diversifiée d'activités de loisir, dont un produit plein air exceptionnel, mais également certaines lacunes importantes (ex : aréna).
- ❑ Un accès limité à certains biens et services, nécessitant des déplacements répétés à Sainte-Agathe-des-Monts.

4.4 L'ÉCONOMIE

4.4.1 Une économie qui se tertiarise

Tel qu'illustré au tableau 13, les secteurs primaire (agriculture et exploitation des ressources naturelles) et secondaire (construction et fabrication) ont connu une diminution de leur poids relatif au cours des cinq dernières années dans Saint-Donat. En effet, le secteur primaire a perdu 20 emplois et ne représente plus que 1,3% des emplois en 2006. Rappelons que les conditions environnementales (relief; sol; etc.) de Saint-Donat ne permettent pas la pratique de l'agriculture. Les emplois du secteur primaire sont donc reliés à l'exploitation forestière ou au secteur minier. Seuls 10 emplois ont été perdus dans le secteur secondaire entre 2001 et 2006. Cependant, la part du secteur secondaire dans l'emploi total est de moins de 15% en 2006 alors qu'elle représentait plus de 19% en 2001, un constat dû à l'importance croissante de l'emploi tertiaire.

C'est ainsi que pour ce qui est du secteur tertiaire, un gain de 500 emplois est observé entre 2001 et 2006, tant et si bien que près de 85% de la population active travaille dans ce secteur.

La répartition de la population active selon le secteur est demeurée beaucoup plus stable au sein de la MRC et du Québec où ces secteurs ont maintenu leur importance relative.

TABLEAU 13

Évolution de la répartition de la population active selon le secteur

	2001			2006		
	Saint-Donat	Matawinie	Québec	Saint-Donat	Matawinie	Québec
Secteur primaire	45	1 115	143 740	25	1 180	145 985
Secteur secondaire	285	4 305	809 025	275	5 555	779 215
Secteur tertiaire	1 160	12 340	2 691 615	1 660	15 485	3 004 470
Total	1 490	17 760	3 644 380	1 960	22 220	3 929 670
Secteur primaire	3%	6,3%	3,9%	1,3%	5,3%	3,7%
Secteur secondaire	19,1%	24,2%	22,2%	14%	25%	19,8%
Secteur tertiaire	77,9%	69,5%	73,9%	84,7%	69,7%	76,5%

Source : Statistique Canada. Recensements 2001 et 2006

Le tableau 14 présente les domaines professionnels dans lesquels les résidents de Saint-Donat exercent leurs activités en 2001 et en 2006.

Mentionnons tout d'abord que le nombre d'emplois occupés par des Donatiens est passé de 1 480 à 1 970 entre 2001 et 2006.

Près d'un tiers de la population (32,3%) exerce une activité dans la vente et les services en 2006 contre moins du quart de la population active dans la MRC de Matawinie (23,8%) ou au Québec (23,9%). Entre 2001 et 2006, 195 emplois supplémentaires dans ce domaine sont désormais occupés par des Donatiens.

Le secteur de la santé a lui aussi connu une importante augmentation avec un gain de 85 emplois sur la même période. Ce domaine d'activité emploie 5,6% de la population en 2006 contre 1,7% en 2001. Le CLSC de Saint-Donat, le centre d'hébergement de longue durée et le Campus des Quatre-Vents (centre jeunesse) emploient plusieurs professionnels dans ce secteur.

TABLEAU 14**Répartition de la population active selon la profession**

	2001				2006			
	Saint-Donat		Matawinie	Québec	Saint-Donat		Matawinie	Québec
Ventes et services	440	29,7%	24,8%	35,3%	635	32,3 %	23,8 %	23,9 %
Métiers, transport et machinerie et professions apparentées	290	19,6%	23%	22,9%	375	19,1 %	21,5 %	14,8 %
Gestion	205	13,8%	9,3%	9,4%	275	14%	8,7 %	9 %
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	90	6%	7,3%	6,6%	230	11,7 %	8,5 %	9,1 %
Affaires, finance et administration	210	14,2%	13,5%	9,4%	190	9,7 %	13,5 %	18,2 %
Secteurs de la santé	25	1,7%	4,5%	6,4%	110	5,6 %	5 %	6 %
Professions propres au secteur primaire	65	4,4%	5,1%	14,6%	40	2 %	4,8 %	2,6 %
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	85	5,7%	2,8%	18,3%	40	2 %	3,2 %	6,5 %
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	30	2%	8%	2,9%	35	1,8 %	8,7 %	6,7 %
Arts, culture, sports et loisirs	45	3%	1,6%	8,2%	35	1,8 %	2,3 %	3,2 %
Total	1480	100%	100%	100%	1970	100%	100%	100%

Source : Statistique Canada. Recensement 2006.

De la même façon, le secteur « sciences sociales, enseignement, administration publique et religion » a également connu une augmentation importante du nombre d'emplois, soit 140 entre 2001 et 2006. Le réseau scolaire, le programme « Nature-Étude » et l'implantation du siège social du bureau du coordonnateur des CPE contribuent notamment à l'offre d'emplois dans ce secteur.

Enfin, 25 emplois reliés aux professions propres au secteur primaire ont été perdus entre 2001 et 2006 et celui-ci ne représente plus que 2% des emplois. Par ailleurs, le secteur « sciences naturelles et appliquées et professions apparentées » a perdu plus de 45 emplois en cinq ans et ne représente plus que 2% des emplois en 2006 contre 5,7% en 2001.

La répartition des emplois dans les différents secteurs d'activité indique que les activités reliées notamment à l'exploitation forestière ont pratiquement disparu du territoire de Saint-Donat. À l'inverse, les activités tertiaires reliées notamment au récréotourisme font vivre une part très importante de la population active. L'économie locale de Saint-Donat repose donc surtout sur les secteurs reliés aux commerces et aux services.

4.4.2 Une économie de commerces, de services et de récréotourisme

Le plan d'urbanisme (1991) indique que la Municipalité « ne compte aucune entreprise industrielle d'envergure » et que « les entreprises de fabrication sont de petite taille et souvent artisanales ». De plus, la plupart des entreprises « répondent à des besoins de première nécessité et visent avant tout la clientèle locale de résidents permanents ».

Le plan d'urbanisme précise que 207 entreprises sont implantées à Saint-Donat au début des années 1990. Parmi les secteurs d'activité les plus représentés, on retrouve les commerces de détail et les services qui répondent aux besoins de la clientèle locale. Par ailleurs, une quarantaine d'entreprises exerçaient dans un secteur d'activité relié au récréotourisme (services récréatifs, services hôteliers, restaurants) et plus de 35 dans le secteur de la construction.

Le tableau 15 répartit l'ensemble des entreprises exerçant sur le territoire de Saint-Donat en 2009 selon le secteur d'activité du « Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002 – Canada ».

En 2009, plus de 270 entreprises et services ont été répertoriés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Donat. Notons que différents services publics tels que la bibliothèque municipale, les écoles, etc. ont été comptabilisés.

Plus d'une soixantaine d'entreprises sur le territoire de Saint-Donat œuvrent dans des secteurs d'activité reliés au récréotourisme (Hébergement et services de restauration, Arts, spectacles et loisirs, etc.). On retrouve notamment le club de motoneige de Saint-Donat, le centre de ski Mont-Garceau, le club de ski de fond, le club de Golf, etc.

Les commerces de détail et les autres services occupent également une part importante. Ces secteurs d'activité répondent notamment aux besoins de la population locale, mais également aux besoins des villégiateurs ou de la clientèle touristique.

Dans cette catégorie, on retrouve notamment les salons de coiffure, les services à l'automobile, les dépanneurs, les quincailleries, les centres de location Marine, etc.

Le secteur de la construction est également bien représenté à Saint-Donat avec 26 entreprises. Celui-ci est essentiellement lié à la construction d'unités de villégiature.

TABLEAU 15**Répartition par secteur des entreprises de Saint-Donat, 2009**

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises ²²
Commerce de détail	48
Hébergement et services de restauration	45
Construction	26
Autres services, sauf administrations publiques	25
Autres	19
Soins de santé et assistance sociale	17
Services professionnels scientifiques et techniques	15
Arts, spectacles et loisirs	13
Transport et entreposage	12
Administrations publiques	9
Finances et assurances	8
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	7
Services immobiliers et services de location à bail	7
Fabrication	6
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	5
Services d'enseignement	4
Commerce de gros	2
Extraction minière et extraction du pétrole et de gaz	2
Industrie de l'information et industrie culturelle	1
Total	271

Au niveau du secteur « Agriculture, foresterie, pêche et chasse », 7 entreprises sont présentes sur le territoire de Saint-Donat. Deux entreprises sont reliées à l'agriculture (élevage bovin laitier, culture agricole), une autre fait de la culture en serre et pépinière. Quatre entreprises sont reliées à la foresterie, soit à l'exploitation de celle-ci ou à son soutien.

La diversité des commerces et des services sur le territoire de Saint-Donat permet de répondre aux besoins de la population locale et touristique. La vocation de villégiature

²² CLD de la Matawinie, répertoire des entreprises à Saint-Donat, juillet 2009.

et le nombre important d'équipements d'accueil touristique ont permis à Saint-Donat de devenir un pôle récréotouristique reconnu au sein de la région.

Cependant, plusieurs commerces auraient des difficultés à « survivre » du fait de l'affluence de la clientèle concentrée en certaines saisons et lors des fins de semaine.

4.4.3 Une destination récréotouristique et de villégiature reconnue, mais vieillissante

Saint-Donat détient une importante infrastructure d'accueil récréotouristique. Outre les nombreux restaurants, on y retrouve notamment de nombreux services d'hébergement²³ dont :

- ❑ Des services hôteliers dont l'Auberge Cuillère à pot (30 unités), l'Auberge Saint-Donat (13 unités), l'Hôtel Manoir des Laurentides (71 unités), et le Motel Fleuron (14 unités).
- ❑ Des résidences de tourisme tels que les Chalets St-Guillaume (10 unités) et les Cond'Eautels du Manoir (29 unités).
- ❑ Le camping voisin du parc National du Mont-Tremblant, secteur de la Pimbina (282 emplacements).

Cela dit, on constate l'absence d'infrastructure d'accueil pour des groupes d'importance. De plus, le produit d'hébergement est généralement vieillissant.

Parmi les attraits et équipements récréotouristiques²⁴, on retrouve notamment :

- ❑ Un circuit historique.
- ❑ Une plage publique.
- ❑ Des sports nautiques et de plein air (randonnée, randonnée en raquette ou en ski de randonnée, tours de bateaux sur le Lac Archambault, etc.) avec le début du Sentier national et la présence d'autres sentiers tels que les sentiers d'Inter-centre, l'Inter-Vals, Montagne Noire, etc.
- ❑ Du vélo de route ou de montagne sur les pistes cyclables du village, le sentier des Étangs, l'Inter-Vals, le sentier Nature-Étude et le Massif des Tremblantes.
- ❑ De l'escalade sur glace.
- ❑ L'accès au Parc du Mont-Tremblant.

²³ Source : Tourisme Lanaudière, Guide touristique officiel Lanaudière, 2009-2010.

²⁴ Source : Tourisme Lanaudière, Guide touristique officiel Lanaudière, 2009-2010.

- ❑ Deux stations de ski dont le Ski La Réserve et le Centre de ski Mont-Garceau.
- ❑ Le golf de Saint-Donat (18 trous).
- ❑ Un centre d'équitation.
- ❑ Des salles d'exposition d'œuvres d'art, de photos anciennes et de fresque historique.

Enfin, l'aéroport municipal, situé à l'Est du noyau villageois entre les lacs Archambault et Ouareau, constitue un équipement d'accueil actuellement sous-utilisé. L'aéroport de Saint-Donat, doté d'une piste asphaltée de près d'un kilomètre (3 000 pieds), est l'un des seuls points d'entrée aéroportuaire de la région, avec ceux de Mont-Laurier et de La Macaza.

Tel que présenté au tableau 16, le nombre de visiteurs sur le territoire de Saint-Donat a globalement oscillé entre 16 000 et 17 000 selon les années dans la période 2003-2008. La tendance est à l'augmentation entre 2003 et 2006. En 2008 par contre, le nombre de visiteurs a fortement chuté, la forte attraction du 400^e anniversaire de la Ville de Québec étant vraisemblablement la principale raison de cette brusque variation.

La majorité de la clientèle touristique provient du Québec, notamment de Lanaudière, des Laurentides et de Montréal. Toutefois, la clientèle internationale, et particulièrement celle en provenance d'Europe, tend à devenir de plus en plus importante. La publicité autour de la station de Mont-Tremblant et la croissance d'une clientèle internationale dans ce secteur expliqueraient cette augmentation.

La clientèle touristique est essentiellement composée de couples, de familles et de personnes âgées qui connaissent la région²⁵. La plupart des visiteurs viennent à Saint-Donat pour faire des activités de plein air. Certains visiteurs recherchent des chalets à vendre pour devenir villégiateur.

En 2008 et pour la première partie de l'année 2009 (janvier à juillet), environ 75% des visiteurs sont des « excursionnistes » (visite d'une journée). Peu de visiteurs restent donc plus d'une journée à Saint-Donat et occupent les équipements d'hébergement. Le manque d'offre en matière d'hébergement et le vieillissement des équipements en place pourraient expliquer en partie cette tendance.

Les entrepreneurs continuent toutefois de miser sur le créneau touristique. En effet, en 2004-2005, dans la région de Lanaudière, cinq entreprises, dont trois à Saint-Donat ont réalisé des investissements de plus d'un million de dollars (Ski Mont-

²⁵ Source : Bureau d'information touristique de Saint-Donat, Réponse au questionnaire préparé par Serge Lalande (commissaire au développement économique), 2005.

Garceau : 2,2 millions \$; Manoir des Laurentides : 1,8 million \$; Hôtel Montcalm : 1,8 million \$²⁶).

TABLEAU 16

Fréquentation et provenance des visiteurs, 2003 à 2009

Provenance	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009*
Québec	11 764	16 083	13 436	14 917	14 061	8 968	7 082
Ontario	359	518	515	461	372	294	239
Autres Canada	71	79	55	59	58	29	
États-Unis	296	259	245	244	212	146	96
Europe	882	1 338	1 591	1 532	1 224	1 263	423
Autres	196	175	82	91	104	81	32
Total de la clientèle internationale	1 374	1 772	1 918	1 867	1 540	1 490	551
Total	13 568	16 083	15 924	17 304	16 031	10781	7 872

Source : Bureau d'information touristique (BIT) Saint-Donat, août 2009. Les visiteurs comptabilisés sont ceux qui se rendent au BIT de la Municipalité de Saint-Donat.

* : Les statistiques pour l'année 2009 regroupent les données de janvier à juillet. Par ailleurs, les catégories Ontario et autres provinces au Canada sont regroupées.

Cependant, selon une enquête de 2005, plusieurs équipements seraient recherchés par la clientèle touristique sur le territoire de Saint-Donat²⁷. Les demandes portent notamment sur :

- La création d'un terrain de camping sur le bord d'un grand lac.
- L'aménagement de sites d'hébergement ou de camping accessibles aux chiens.
- L'ouverture de sentiers de randonnée accessibles aux chiens.
- Le développement d'un réseau cyclable plus vaste, d'une piste de patins à roues alignées.
- L'aménagement d'une plage publique au bord du Lac Ouareau.
- La possibilité de louer un vélo, une planche à voile, un petit bateau à voile, d'obtenir des cours de ski nautique, etc.
- L'implantation de services tels qu'un restaurant au bord d'un grand lac, un café Internet, un cinéma.

²⁶ Source : Chaire de tourisme UQAM, Tourisme Lanaudière, L'apport économique du tourisme dans Lanaudière, juillet 2006.

²⁷ Source : Bureau d'information touristique de Saint-Donat, Réponse au questionnaire préparé par Serge Lalande (commissaire au développement économique), 2005.

- ❑ La diversification des activités intérieures.

Notons enfin que, selon des données du ministère des Ressources naturelles datant de 2004, l'impact économique régional de la villégiature s'élèverait à plus de 12 millions \$ (1886 chalets produisant une dépense annuelle de 6 570\$) par année investis dans l'économie locale et régionale²⁸.

Considérant ses traditions d'accueil récréotouristique, l'importance de sa population de villégiature, la richesse de son offre et de ses équipements, Saint-Donat présente un potentiel incontestable et reconnu comme destination touristique à proximité de Montréal. Cependant, le manque d'un produit d'hébergement plus ample et plus contemporain et le manque d'une meilleure mise en valeur des ressources et des produits présents semblent freiner le positionnement de la destination sur les marchés récréotouristiques à la hauteur de son véritable potentiel.

4.4.4 Des projets structurants

Parmi les projets économiquement structurants récents, actuellement en cours ou projetés, mentionnons :

- ❑ **La route panoramique Le Nordet** : Ce lien routier Est-Ouest relie les Municipalités de Saint-Donat, Lac-Supérieur et, éventuellement, Mont-Tremblant, contribuant à long terme à associer Saint-Donat au dynamisme économique de Mont-Tremblant. Le ministère des Transports du Québec fait en effet valoir que ce lien favorise « la réduction de l'isolement relatif de Saint-Donat et des municipalités du nord de la région de Lanaudière de sorte à favoriser leur intégration au pôle récréotouristique du Mont-Tremblant et à diversifier l'offre de produits touristiques²⁹ ». Aménagée avec une « approche de type panoramique », cette route offre des points d'observation situés sur les monts et les montagnes et accessibles de la route par des sentiers. Une étude³⁰ a par ailleurs été réalisée afin de définir les vocations possibles le long de cet axe et d'identifier les secteurs avec un potentiel de développement résidentiel de villégiature.
- ❑ **L'entente d'accessibilité entre Saint-Donat et le parc national du Mont-Tremblant** : La Municipalité de Saint-Donat vient de conclure une première entente³¹ avec la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), permettant aux citoyens de bénéficier d'un accès annuel au parc national pour les trois prochaines années. Les Donatien pourront ainsi se réapproprier les lacs et

²⁸ Source : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Plan de développement du territoire public de Saint-Donat (proposition). 2004.

²⁹ Source : Ministère des Transports du Québec, www.mtg.gouv.qc.ca, Lanaudière, Fiches techniques des grands projets, Nouveau lien entre Saint-Donat, Val-des-Lacs et Lac-Supérieur, août 2009.

³⁰ Source : Groupe Gauthier Biancamano Bolduc, Municipalité de Saint-Donat, « *Vocation des abords de la route Saint-Donat / Mont-Tremblant, Élaboration d'un argumentaire Avantages-Coûts* », septembre 2004.

³¹ Source : SÉPAQ, Communiqués, « *Entente historique entre Saint-Donat et le parc national du Mont-Tremblant* », 18 juin 2009.

les sentiers du parc national par le biais d'une contribution municipale de 25 000 \$ annuellement pendant trois ans, qui permettra notamment l'aménagement d'une tour d'observation éducative au sommet du Mont-Carcan.

- **L'Inter-Vals** : Depuis 2005, une piste cyclable pour vélo de montagne, l'Inter-Vals, relie Saint-Donat à la Gare du P'tit train du nord sur la *Route Verte* à Sainte-Agathe-des-Monts. La portion sur le territoire de la Municipalité de Saint-Donat est utilisée pour le ski de fond en hiver. Sa longueur totale est de près de 39 kilomètres et elle est classée de difficulté « moyenne » en raison des vallons et collines traversés. Le circuit débute dans le stationnement du Parc des pionniers à Saint-Donat et les 12 premiers kilomètres conduisent vers la Base de plein air L'Interval.
- **Le réseau cyclable local et régional** : La Municipalité de Saint-Donat envisage de réaliser deux boucles cyclables pour vélos de route, intégrant ainsi son réseau interne au réseau régional (Grande Boucle Tremblant) et provincial (Route Verte). Ainsi, une boucle interne serait réalisée sur Principale, route 329 et rue Hector-Bilodeau alors qu'une boucle intermunicipale relierait d'abord Saint-Donat à Sainte-Agathe-des-Monts par la 329, emprunterait ensuite la piste du P'tit train du Nord jusqu'à Saint-Jovite, pour enfin rallier Saint-Donat par la rue Principale et la route Le Nordet.
- **L'aménagement de sentiers de randonnée pédestre** : Le Club de Plein air de Saint-Donat projette de relier par un sentier, le lac Coutu au Sentier national et contribuer ainsi à la consolidation du circuit régional de randonnée visant à relier 12 des principaux sommets de Saint-Donat. À ce jour, deux refuges ont été aménagés.
- **La création d'un projet intégré de villégiature au mont La Réserve** : Le promoteur du projet, Villégiature Gueymard, souhaite implanter une collectivité touristique huppée sur le mont La Réserve, comportant déjà une station de ski affiliée à l'Hôtel Montcalm. Situé en bordure du Lac Ouareau, le Hameau du Lac Ouareau constitue un investissement de 74 millions \$ pour 151 résidences-hôtels et villas dans un premier temps. Des phases ultérieures prévoient jusqu'à 1 000 unités supplémentaires³². Ce projet prévoit par ailleurs un concept d'occupation novateur permettant aux propriétaires de recevoir des revenus de location lorsqu'ils n'occupent pas leur résidence. La mise en œuvre du projet serait actuellement retardée, faute d'une demande suffisante pour cette classe d'hébergement à Saint-Donat.
- **Le développement de secteurs de villégiature par des promoteurs immobiliers** : Le mont Jasper, ancien centre de ski, fait actuellement l'objet de l'aménagement d'un secteur de villégiature cosu qui devrait accueillir à terme

³² Source : La Presse affaires, *Projet immobilier de 75 M\$ à Saint-Donat*, publié le 6 février 2007, mis à jour le 10 mai 2007.

environ 300 unités de villégiature unifamiliales. D'autres projets de moindre envergure ont récemment été soumis à la Municipalité.

- ❑ **La villégiature sur des terres publiques** : Au cours des années 1970, le Ministère des Ressources naturelles avait ouvert certaines portions du territoire pour la création de pôles de villégiature et Saint-Donat avait été ciblée pour recevoir des projets de développement, dont les lacs Sylvère et Baribeau. En 2003, une mise à jour des lots de villégiature a permis d'identifier une centaine d'emplacements qui pourraient être mis en disponibilité, dont 65 adjacents à des rues entretenues par la Municipalité.

4.4.5 Ce que nous en retenons

En résumé, voici les faits saillants à retenir concernant l'économie de Saint-Donat :

- ❑ Une économie nettement dominée par les services, le commerce et le récréotourisme.
- ❑ Une offre commerciale à consolider et à diversifier, notamment dans le noyau villageois.
- ❑ Un positionnement récréotouristique à revoir en fonction d'une meilleure performance sur les marchés de même que des impératifs du développement durable.
- ❑ Des ressources et des équipements récréotouristiques à mieux utiliser et mettre en valeur.
- ❑ Une infrastructure d'accueil touristique à moderniser en vue d'attirer et de retenir les clientèles dans des séjours de plus longue durée.

5. LES PERCEPTIONS ET LES ATTENTES...

Afin de recueillir les perceptions et attentes de la communauté de Saint-Donat, quatre rencontres sectorielles ont été tenues. La discussion portait sur les atouts et inconvénients affectant le secteur concerné, les aspirations quant au devenir du secteur et de la Municipalité et les moyens d'action censés faciliter la réalisation de ces aspirations.

Les rencontres sectorielles ont été réalisées avec les participants à des comités de travail permanents de la Municipalité de Saint-Donat, à savoir :

- ❑ Pour le secteur « Économie » : Comité des gens d'affaires.
- ❑ Pour le secteur « Environnement » : Comité consultatif en environnement.
- ❑ Pour le secteur « Forêt » : Comité Foresterie.
- ❑ Pour le secteur « Société » : Comité de la politique familiale.

Nous présentons ici les éléments de consensus émergeant de ces discussions.

5.1 ...EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les atouts :

- ❑ **La nature** : Les participants conviennent que Saint-Donat tire son identité de l'omniprésence d'une nature préservée et accessible au sein d'un vaste territoire à relative proximité de la métropole québécoise. On souligne particulièrement la présence de deux centres de ski, de 32 lacs et du parc national du Mont-Tremblant, auquel on accède gratuitement à titre de citoyen de Saint-Donat.
- ❑ **La qualité de vie** : Les participants disent tout particulièrement apprécier pouvoir profiter d'un milieu ayant atteint un équilibre entre développement et nature préservée. Un tel milieu favorise une vie de famille agréable et saine. On souligne également avoir accès à des services de santé avantageux, considérant l'isolement relatif de la petite communauté de Saint-Donat (CLSC, médecins, groupe de médecine familiale).
- ❑ **Le récréotourisme, les nombreux loisirs** : Au total, les participants conviennent jouir d'un environnement exceptionnel pour la pratique de maintes activités de plein air, notamment grâce à la présence d'infrastructures nombreuses et de qualité.

Les inconvénients :

- ❑ **Une réalité commerciale difficile :** Les participants regrettent d'abord et avant tout la difficulté vécue par les commerces d'exploiter et de rentabiliser leurs places d'affaires dans un milieu où l'affluence est concentrée en certaines saisons et lors des fins de semaine (octobre, novembre, mars et avril sont identifiés comme des mois très difficiles). En résulte un taux de vacance élevé des locaux commerciaux, notamment dans le noyau villageois. L'offre d'hébergement est également jugée de faible ampleur et vieillissante. Enfin, le manque de compétition commerciale crée chez certains l'impression de payer plus cher qu'ils ne devraient certains produits.
- ❑ **Un urbanisme déficient :** Les participants disent regretter que l'image de Saint-Donat soit ternie par une entrée de ville affligée de bâtiments désaffectés, voire incendiés, une situation qui leur semble aggravée par une certaine lourdeur administrative et, selon certains, un manque de sensibilité de la Municipalité envers les besoins des gens d'affaires et investisseurs.
- ❑ **Une perte de notoriété :** De l'avis des participants, Saint-Donat profitait autrefois de la renommée d'un haut lieu récréotouristique, un avantage qu'elle a graduellement perdu. Saint-Donat serait maintenant au contraire méconnue, une situation aggravée par l'éloignement géographique, des conditions d'accessibilité moins avantageuses (route 329 sinueuse et à une seule voie) que celles d'autres régions récréotouristiques, ainsi qu'une localisation dans un « cul-de-sac », au terme des routes 329 et 125.
- ❑ **Un certain clivage social :** Enfin, les participants constatent la présence à Saint-Donat d'une double réalité sociale : celle des résidents permanents et celle des villégiateurs. Ces deux groupes ne profiteraient pas du même pouvoir d'achat et entretiendraient des visions distinctes en regard du devenir de Saint-Donat.

Les aspirations à long terme et les moyens d'action :

- ❑ **La relance de Saint-Donat comme destination récréotouristique :** D'un commun accord, les participants souhaitent que Saint-Donat s'engage dans la reconstruction du produit récréotouristique que constitue leur Municipalité, jusqu'à en faire la destination privilégiée qu'elle fut autrefois. Pour ce faire, on propose le développement d'une offre d'hébergement d'importance majeure (ex : auberge du Lac Taureau), la diversification des produits d'appel afin de répondre aux besoins communs des résidents permanents ainsi que des villégiateurs et la mise sur pied d'un événement récréotouristique annuel à haut rayonnement. Ces interventions combinées auraient pour effet d'attirer l'attention sur Saint-Donat, de donner aux visiteurs une gamme de motifs de retour et de motiver de plus longs séjours. Au total, la relance de Saint-Donat est perçue comme un geste

apte à favoriser le maintien de la jeunesse dans la communauté, un enjeu important pour les participants à la table de travail.

- **La préservation de l'identité de Saint-Donat** : Pour les participants, Saint-Donat est foncièrement une « Municipalité-nature » qu'il est impératif de préserver, voire de présenter comme l'image de marque de la Municipalité. On souhaite donc que Saint-Donat se dote des meilleures pratiques susceptibles d'assurer le maintien des ressources naturelles et culturelles en présence, notamment la qualité et la beauté des plans d'eau, que l'on perçoit comme des produits d'appel potentiels. On souligne également l'importance de maintenir la collecte sélective à 3 voies, un acquis démontrant l'engagement de Saint-Donat envers son environnement.

- **La revitalisation du village de Saint-Donat** : Enfin, les participants souhaitent que la collectivité se mobilise pour que soit donné au centre-ville un cachet plus convivial, à l'image d'endroits comme Ogunquit et North Hatley. Tout en cherchant à contenir la croissance urbaine dans des limites raisonnables, on souhaite que soient attirées de nouvelles entreprises, que soient consolidés les services aux familles et que soit mise en œuvre une politique d'achat local, le tout afin de revitaliser le cœur de Saint-Donat.

5.2 ...EN MATIÈRE D'UTILISATION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT

Les atouts :

- **La mobilisation du milieu et les acquis** : De l'avis des participants, Saint-Donat profite en matière environnementale d'une importante mobilisation de la communauté, dont témoigne d'ailleurs plusieurs réalisations probantes : programme de gestion des matières résiduelles à 3 voies; plan de protection des lacs; présence dynamique de l'École secondaire Saint-Donat de Maria, une école « Brundtland »; obtention de la certification FSC par la Scierie Jean-Riopel; acquis importants en matière de révision des règlements environnementaux (rives, embarcations, fosses septiques, etc.). Outre par l'engagement du maire de la Municipalité et d'une masse critique de citoyens envers les dossiers d'environnement, cette mobilisation s'exercerait concrètement par les travaux du service de l'environnement municipal, par ceux d'un comité consultatif en environnement (CCE), par ceux de la Table de concertation en foresterie et par ceux de toute une gamme d'associations veillant à la protection de l'environnement (ex : Association pour la protection du lac Archambault (APELA)), ainsi que d'associations de sport et de plein-air.

- **Un cadre naturel de qualité, accessible et protégé** : D'évidence, les participants conviennent de l'atout unique que constitue la qualité des paysages marquant l'environnement de Saint-Donat. Ce trait d'identité est protégé par la présence du parc national du Mont-Tremblant et par le fait que l'essentiel du

territoire de Saint-Donat est constitué de terres publiques gérées par le ministère des Ressources naturelles du Québec.

- ❑ **Une échelle de développement adéquate** : Les participants se réjouissent du fait que Saint-Donat demeure une petite communauté d'échelle humaine, peu affectée par le bruit ou l'affluence touristique. Ainsi, on mentionne l'absence d'autoroute ou de méga-projet immobilier ou touristique comme autant d'atouts pour Saint-Donat.
- ❑ **Un potentiel récréotouristique majeur** : Cela dit, les participants conviennent de l'important potentiel récréotouristique de leur communauté, de par la grande nature qui l'entoure, mais aussi par de nombreuses réalisations de la Municipalité et de ses partenaires, tels le réseau de parcs municipaux, le réseau de sentiers récréatifs, ainsi que le réseau cyclable en devenir.

Les inconvénients :

- ❑ **Des relations citoyennes déficientes** : Les participants considèrent que la dynamique citoyenne propre à Saint-Donat contribue à ralentir la progression des dossiers environnementaux. Ainsi, les citoyens méconnaîtraient leur environnement et les menaces qui le concernent et seraient peu mobilisés à cet égard. Les villégiateurs seraient quant à eux peu représentés au sein de la classe politique. On mentionne que la Municipalité aurait tout intérêt à mieux communiquer ses préoccupations et sa vision auprès des citoyens.
- ❑ **Un noyau urbain en voie de déstructuration** : Les participants regrettent certaines tendances affectant l'évolution du « village » de Saint-Donat. En délocalisant le marché Métro et la Caisse Populaire en dehors du centre, on aurait créé un phénomène d'« étalement urbain » car les résidants doivent de plus en plus prendre leur voiture pour faire leurs courses. Le gain en espaces de stationnement a eu comme revers de minéraliser le cœur de la Municipalité alors même que l'on voudrait plutôt en faire un milieu dont l'ambiance favorise le transport actif. Enfin, on considère que l'offre commerciale du noyau villageois souffre de lacunes.
- ❑ **Un environnement dont la capacité de support est menacée** : Les participants considèrent que l'environnement de Saint-Donat est menacé, surtout si l'on tient compte d'une présence saisonnière estimée à quelque 20 000 citoyens. L'eau des lacs et des rivières, les paysages urbains et forestiers, la qualité de l'air, la beauté du ciel étoilé sont tous menacés par des pratiques et une réglementation inadaptées aux impératifs de préservation de l'environnement. On considère que les autorités tardent à se doter des instruments voulus, tant en termes de vision, que d'effort financier et réglementaire.

- ❑ **Un potentiel récréotouristique sous-exploité** : Les participants évaluent en commun que Saint-Donat détient un potentiel récréotouristique majeur, actuellement sous-exploité. À cet égard, ils évoquent une offre en hébergement déficiente et vieillissante et un état des routes lamentable, notamment pour un usage cycliste. En l'absence d'un véritable cadre de planification du développement récréotouristique, un déséquilibre croissant se créerait entre les activités motorisées (motocyclette; motoneige; quad) et les autres usages récréotouristiques.
- ❑ **Un certain déclin du climat social** : Les participants soulignent enfin les conséquences sociales attribuables à la situation de l'emploi et à ce qui est perçu comme un déclin économique : un sentiment d'appartenance moins ferme qu'autrefois et un certain exode des jeunes.

Les aspirations à long terme et les moyens d'action :

- ❑ **Une collectivité « verte, durable, active et solidaire »** : Les participants ont mis au point la vision d'une collectivité **verte** par la préservation des paysages et la présence donnée à l'écotourisme; **durable** en devenant « carbone-neutre », en assurant la qualité des plans d'eau, en gérant mieux l'exploitation des ressources naturelles (ex : coupes forestières de type « jardinage ») et en mettant en œuvre une réglementation municipale conséquente; **active** en privilégiant le transport actif, en consolidant le noyau villageois (dans un périmètre bien délimité) par des commerces de proximité (ex : marché public de produits locaux) et en installant dans l'espace public et les parcs des équipements pour la pratique libre d'activités physique; **solidaire** par le partage d'une même vision par toute la collectivité, par le renforcement de la communication entre l'administration municipale et les citoyens, par le rapprochement des classes sociales et des générations.
- ❑ **Le rattachement à la MRC des Laurentides** : Les participants ont enfin rappelé la pertinence du projet actuellement discuté au sein de la municipalité de rattacher Saint-Donat à la MRC des Laurentides. L'appartenance historique de Saint-Donat à la dynamique des Laurentides, notamment à cause du partage d'une vocation récréotouristique, ainsi que la propension des citoyens à utiliser les services publics et commerciaux de Sainte-Agathe-des-Monts via la route nationale 329 militent en faveur d'un tel changement administratif.

5.3 ...EN MATIÈRE D'EXPLOITATION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT FORESTIER

Les atouts :

- ❑ **Une villégiature authentique** : Les participants soulignent que Saint-Donat a su à ce jour développer un mode de villégiature « authentique », c'est-à-dire organisée autour d'une unité résidentielle privée (le « chalet ») isolée sur son

terrain, en montagne ou en rive. Ce modèle de développement peu intensif, même s'il comporte ses lacunes, est de nature à contribuer à la préservation des paysages et de l'environnement forestier en général.

- ❑ **L'appropriation du territoire et des problématiques environnementales par la population** : La fréquentation assidue de l'environnement forestier par la population est perçue par les participants comme un gage important de sensibilisation à l'égard de sa préservation. Ainsi, on constate que la population de Saint-Donat est généralement intéressée par les enjeux affectant l'environnement forestier et s'implique pour sa protection. Au cours des dernières années, Saint-Donat s'est dotée d'une table de concertation qui rassemble des intervenants de points de vue différents, voire divergents. Cette table donne des résultats probants, si bien que la collectivité comprend mieux qu'autrefois l'impact des activités humaines sur les écosystèmes des bassins versants et partage mieux également cette information. Les intervenants conviennent maintenant que l'écrin de montagnes qui ceinturent les plans d'eau de Saint-Donat oblige à revoir les pratiques forestières, dont l'impact sur la qualité des lacs est important. Aujourd'hui, l'exploitation forestière à Saint-Donat est certifiée FSC, une certification qui garantit une foresterie plus respectueuse du patrimoine naturel et paysager.
- ❑ **Potentiel naturel et forestier** : Les participants conviennent de l'atout que représente la présence voisine du vaste parc national du Mont-Tremblant, où nulle cueillette d'arbres n'est permise. De plus, Saint-Donat se distingue par des conditions climatiques avantageuses pour l'exploitation des résineux et du bouleau jaune, ce qui en fait un véritable « grenier à bois ».

Les inconvénients :

- ❑ **Des carences dans la gestion des forêts** : Les participants considèrent que le régime forestier québécois ne favorise pas une gestion intégrée de l'écosystème forestier et est mal adapté à la réalité de Saint-Donat. De plus, la réglementation en cours protégerait mal l'environnement de certaines mauvaises pratiques des promoteurs immobiliers (déboisements intempestifs favorisant l'érosion des sols) ou propriétaires privés (aménagement inadéquat des bandes riveraines).
- ❑ **Un développement récréotouristique mal orienté** : De façon générale, les participants considèrent que le récréotourisme est actuellement trop axé sur le récréatif motorisé. En résultent des problèmes de bruit, de pollution et de cohabitation des activités sur le territoire. On dit regretter également la faible capacité d'accueil en hébergement de Saint-Donat, notamment au sein du village.

Les aspirations à long terme et les moyens d'action :

- ❑ **Revitalisation et durabilité de l'espace naturel** : Les participants à l'atelier considèrent prioritaire que la collectivité se dote des instruments et façons de

faire permettant de régénérer l'environnement naturel. Ainsi, on souhaite ralentir le vieillissement prématuré des lacs et augmenter leur potentiel halieutique, protéger l'intégrité des paysages, maintenir la santé de la forêt en contexte d'exploitation respectueuse de la ressource.

- ❑ **Gestion locale intégrée et collective** : Les participants souhaitent que la gestion de la forêt, tant publique que privée, soit placée sous la responsabilité d'une Table locale de gestion qui aurait pour tâche de favoriser une gestion intégrée et concertée des usages sur le territoire des bassins versants concernés. Pour ce faire, un financement *ad hoc* et du personnel dédié seraient rassemblés, d'abord sous la forme d'un projet pilote, le tout sous entente avec le ministère des Ressources naturelles et le Conseil régional des élus. Dans un tel contexte, des efforts importants de communication et de mobilisation auprès de la population, notamment des jeunes, devraient être engagés par la Municipalité.

5.4 ...EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Les atouts :

- ❑ **L'ampleur des services sociaux et communautaires de proximité** : Les participants conviennent du fait que Saint-Donat est choyée au chapitre des services sociaux et communautaires. En effet, les citoyens y profitent, soulignent-ils, de deux écoles (primaire et secondaire), de services de garde, d'un CLSC, de nombreux organismes communautaires dynamiques, d'infrastructures de sport (ex : parcs, terrain de tennis, aréna), de deux centres de ski, de forêts et de plans d'eau accessibles, d'une offre culturelle et événementielle diversifiée (spectacles, concerts, Festival des couleurs, Fête des loisirs), du parc du Mont-Tremblant, etc.
- ❑ **La situation géographique** : Éloignée des grands centres, d'échelle humaine, Saint-Donat offre, de l'avis des participants, une qualité de vie supérieure dans un environnement d'une grande beauté.
- ❑ **La population** : Les participants soulignent enfin l'atout pour la Municipalité que représente sa population. Les participants considèrent la présence régulière de villégiateurs comme un apport intéressant et enrichissant. On souligne également l'importante présence d'ainés qui, par leur implication, font profiter la communauté d'un vaste et précieux savoir-faire. Au total, on perçoit le tissu social comme sain et varié, et la population comme chaleureuse, accueillante, solidaire et engagée.

Les inconvénients :

- ❑ **L'éloignement et le manque de ressources spécialisées** : Malgré l'importance des services présents à Saint-Donat, reste selon les participants que

l'éloignement des services spécialisés constitue un inconvénient réel. On mentionne particulièrement l'absence de cégep et d'université, de même que le manque de ressources sociales et médicales, de logements communautaires pour personnes âgées autonomes, de centres communautaires, ainsi que d'une offre commerciale variée. Cette situation serait aggravée par l'absence de services de transport en commun et par le mauvais état relatif de certaines routes. De plus, Internet haute vitesse ne serait toujours pas disponible sur tout le territoire.

- ❑ **Le risque d'un déséquilibre environnemental** : Les participants considèrent que les tendances actuelles placent Saint-Donat en état de possible déséquilibre environnemental. Ainsi, le développement de la villégiature serait par endroits supérieur à la capacité de support du milieu (ex : 2e couronne de développement autour des lacs) et la croissance des sports motorisés serait maintenant telle qu'elle nuirait à la qualité de vie de certains (ex : motoneiges sur les trottoirs).
- ❑ **Une faible vitalité économique** : Les participants ont souligné également le manque d'emploi de qualité que vit Saint-Donat. Beaucoup d'emplois seraient saisonniers et demanderaient peu de qualification. Cette situation de faible vitalité économique affecterait tout particulièrement les jeunes qui, pour certains, quitteraient l'école très tôt pour accéder à des emplois non spécialisés et, pour d'autres, quitteraient la région pour accéder à l'enseignement supérieur ou à l'emploi.
- ❑ **Une population permanente vieillissante** : Les participants soulignent enfin les difficultés associées à la dichotomie villégiateurs/résidents permanents, deux groupes aux visions, aux moyens et aux besoins distincts. Dans ce contexte, on considère inquiétant le fait que la population résidente soit relativement peu nombreuse et vieillissante, situation qui augmenterait graduellement la difficulté pour la Municipalité de maintenir une gamme adéquate de services. Cette même population permanente comprendrait trop de jeunes associés à la production, la vente et la consommation de cannabis.

Les aspirations à long terme et les moyens d'action :

- ❑ **La mise en valeur « mesurée » de l'environnement naturel** : Pour les participants à l'atelier, il importe d'assurer à long terme l'équilibre entre développement et capacité portante du milieu humain et naturel. Ainsi, on croit que Saint-Donat devrait se donner les moyens d'innover en matière de pratiques de développement durable et se positionner comme une Municipalité d'écotourisme, subordonnant tout développement à la préservation du milieu naturel. Pour ce faire, la Municipalité devrait encourager par ses politiques, ses programmes et sa réglementation la protection absolue du milieu naturel (ex : Lacs sans embarcation à moteur à essence) et, à titre d'exemple, la construction de maisons « vertes » ou d'équipements municipaux alimentés à l'aide d'énergies nouvelles.

- **La reconstruction à long terme d'une communauté active et solidaire :**
Pour les participants, il doit être donné priorité à toute action susceptible de rapprocher les groupes entre eux (jeunes, adultes et aînés; résidents permanents et villégiateurs; etc.), de rétablir l'équilibre de la pyramide des âges, de mieux doter la population en services de proximité et, en définitive, de renforcer le sentiment d'appartenance de tous envers la Municipalité. Ainsi, par une démarche collective, la population de Saint-Donat devrait se donner une vision de long terme partagée et se mobiliser pour reconstruire une communauté forte, active et unie, profitant d'un *leadership* fort de la part des décideurs municipaux. Une telle vision devrait privilégier un développement démographique graduel, axé sur l'attraction de jeunes familles et la consolidation, en corollaire, des services scolaires, des services communautaires et des services de santé. Elle devrait également prévoir d'importantes interventions en vue de répondre aux besoins des adolescents et des aînés. Enfin, une telle vision devrait favoriser la mise en place d'un transport collectif accessible (ex : covoiturage; taxi-bus; etc.), favoriser le développement d'une offre commerciale plus complète, prévoir de nouveaux équipements à caractère récréatif ou culturel (ex : théâtre d'été; piste cyclable vers Sainte-Agathe-des-Monts), ainsi que le développement de lieux publics de rassemblements animés.

- **L'expression de l'âme de Saint-Donat dans le cœur du village :** Pour les participants, le projet collectif de rebâtir la communauté de Saint-Donat doit s'exprimer concrètement dans la convivialité, la beauté et le caractère durable d'un cœur de village revigoré et rendu nettement plus accueillant par de nouveaux commerces, équipements communautaires, services et places d'animation. On insiste tout particulièrement sur des notions telles « village écologique » ou « axe nature » comme idées maîtresses d'un tel projet, qui pourrait par exemple comprendre un périmètre soulagé de toute circulation automobile.

6. LE DIAGNOSTIC

Tenant compte de l'état des lieux, ainsi que des perceptions et attentes faisant consensus au sein de la communauté, voici comment notre équipe résume les grandes difficultés qui conditionnent le devenir de Saint-Donat. Ce diagnostic se décompose en trois constats :

- ❑ Saint-Donat semble vivre une crise d'identité latente nuisant à son aptitude à prendre en main et à baliser son développement et la gestion de son territoire.
- ❑ L'essence même de la communauté de Saint-Donat, c'est-à-dire à la fois son environnement et son noyau villageois, est menacée par l'effet du développement... et du sous-développement.
- ❑ En l'absence d'instruments suffisants de gouvernance, Saint-Donat connaît un développement mal adapté à ses véritables besoins.

6.1 UNE CRISE D'IDENTITÉ

Malgré ses succès passés comme destination récréotouristique et la beauté préservée de son cadre paysager, Saint-Donat semble en perte de vitalité, en quelque sorte à la recherche d'elle-même.

Sa population permanente vieillit et ses auberges semblent d'un autre âge alors même que la vocation récréotouristique devient la seule véritable industrie créatrice d'emploi, outre les services à la population.

Qui plus est, Saint-Donat a grandi avec le défi croissant d'intégrer et de servir à la fois population de souche, villégiateurs et touristes, et de concilier pour ce faire sa propre gouverne municipale à celle de l'État sur les terres publiques (plus de la moitié du territoire) par le biais du régime forestier québécois.

Ce défi singulier de conciliation permanente d'attentes parfois divergentes en contexte de gestion partagée du territoire semble avoir empêché Saint-Donat de trouver sa voie dans la nouvelle économie récréotouristique du « Nord ». À cet égard, son appartenance malaisée à Lanaudière, a pu jouer un rôle dans sa difficulté croissante à associer son devenir à la dynamique de revitalisation accélérée des Laurentides sous l'impulsion du développement du mont Tremblant.

Aujourd'hui, Saint-Donat est à l'heure des choix. Tout indique qu'il lui faut bientôt se ressaisir, choisir son créneau, revamper son village, redonner de l'emploi à sa jeunesse et un cadre de vie au goût du jour à ses familles.

Paradoxalement, la crise récente des cyanobactéries a eu pour effet de mobiliser la communauté envers une gestion plus durable de l'environnement et une vision

rajeunie du récréotourisme, vision plus axée sur l'utilisation douce du territoire naturel. Cet effort collectif de prise en main des destinées de la Municipalité constitue une force positive de changement à consolider pour sauver l'essence de Saint-Donat.

6.2 UNE COMMUNAUTÉ MENACÉE

On peut certainement résumer la spécificité de Saint-Donat en deux éléments :

- L'écrin naturel de montagnes et de lacs qui encercle le village.
- Le village en lui-même, noyau urbain qui regroupe l'essentiel de la population permanente de Saint-Donat, lui fournit les services dont elle a besoin, et témoigne par son cadre bâti et ses espaces publics de sa vie présente et passée.

Les événements récents ont mis à mal ces deux traits essentiels de la personnalité de la Municipalité. À tel point que Saint-Donat doit envisager mettre en œuvre une gamme d'actions énergiques de redressement si elle veut éviter que soient anéanties les opportunités de relance qui lui sont offertes.

Côté écosystèmes, l'aménagement urbain, le développement de la villégiature, la navigation motorisée, la foresterie et d'autres activités exercées dans le bassin versant du réseau hydrographique de Saint-Donat, ont tous contribué au cours des dernières années à un lent processus d'eutrophisation¹ qui, de concert avec le réchauffement du climat, encourage le développement accéléré des plantes aquatiques.

L'an 2006 a révélé l'acuité du phénomène dans les lacs Ouareau, Archambault, Blanc, Beauchamp et Croche, tous ayant été de concert atteints par une poussée de cyanobactéries. Depuis lors, maintes actions ont été posées sur le territoire de Saint-Donat pour restreindre sinon réduire les apports en phosphore dans les plans d'eau. Reste cependant que les nutriments cumulés dans les lacs depuis des décennies y sont toujours bien présents et que, à la faveur d'été plus chaud, les cyanobactéries pourraient revenir en force.

La présence d'une telle menace permanente oblige dorénavant Saint-Donat à s'assurer d'un contrôle adéquat et tout aussi permanent des usages de l'ensemble de son territoire, voire du bassin versant, si elle veut éviter l'appauvrissement draconien de sa principale ressource économique, sociale et identitaire : son paysage; ses plans d'eau.

Le village semble quant à lui affligé d'un mal moins spectaculaire, mais tout aussi délétère. On pourrait le décrire comme une lente perte d'identité qui accompagne la dislocation du tissu commercial que l'on a cru bon étirer jusqu'à l'entrée de la Municipalité pour des raisons de commodité.

¹ La notion d'eutrophisation désigne l'augmentation de la concentration des nutriments, tels le phosphore, dans l'eau (Robert LAPALME et al., Algues bleues, des solutions pratiques, Bertrand Dumont éditeur, page 55).

En résulte une rue Principale moins fréquentée qu'autrefois, affligée de places commerciales vieillissantes ou encore de bâtiments mal entretenus. Or, ces bâtiments sans prétention qui bordent la rue sans recul ou presque sont ceux-là mêmes qui donnent son cachet d'authenticité à ce village du « Nord ». Laisser ce processus de délocalisation se poursuivre comporte le risque de nouvelles pertes de clientèles, d'un désinvestissement croissant, et aussi l'obligation pour tous les villageois d'utiliser de plus en plus l'automobile pour des déplacements autrefois inutiles.

Le village est en fait le creuset historique des familles de souche de Saint-Donat. La préservation de son authenticité est aussi une affaire d'ampleur, de qualité et d'adéquation des services et des logements offerts à cette population en vue de favoriser son maintien sur place, voire son renouvellement.

À cet égard, Saint-Donat semble se percevoir comme une simple communauté de résidents permanents de trop petite taille pour se doter des équipements communautaires qui supportent ailleurs au Québec la vie des familles. Ainsi, à titre d'exemple, les jeunes de Saint-Donat, même s'ils profitent d'activités de plein air uniques, ne peuvent rêver appartenir à des ligues de hockey ou de patinage artistique. L'absence d'une offre de sports de gymnase ou encore d'une salle de spectacle intérieure est également des manques notables qui peuvent accentuer le sentiment des familles de vivre dans un milieu isolé et défavorisé.

Or, l'accroissement continu du nombre de chalets transformés en résidences principales peut constituer une opportunité de clientèles supplémentaires pour d'éventuels équipements de sports, de loisirs ou de culture. Ce phénomène mérite d'être étudié car, comme le veut la tendance de fond au Québec, les retraités et préretraités occupant ces unités sont dans bien des cas des gens actifs, en forme et libres de leur temps, grands consommateurs d'activités de loisir.

6.3 UN DÉVELOPPEMENT À MIEUX ENCADRER

À ce jour, Saint-Donat tarde à se doter des instruments de gouvernance qui lui permettraient de mieux encadrer son développement économique, social, environnemental et urbain. Ainsi, à l'exception du plan d'urbanisme (1991), nulle politique municipale ne vient orienter formellement l'action de la Municipalité et de ses partenaires, si ce n'est sa réglementation.

Les phénomènes de crise d'identité et de menaces imposées à la communauté présentés ci-haut sont en quelque sorte la cause aussi bien que la conséquence de l'absence d'une vision concertée et clairement affirmée de ce que Saint-Donat veut devenir et veut offrir à ses citoyens et partenaires à moyen et à long terme.

Le contexte présent impose maintenant de faire ces choix, de se doter d'une telle vision et de l'articuler dans une structure de gouvernance renouvelée et renforcée.

Cette question de la gouvernance constitue d'ailleurs le cœur même de l'Agenda 21 local, défini d'abord comme un processus plutôt que comme un strict plan d'action.

Le présent plan stratégique de développement durable se veut le document déclencheur d'une réflexion et d'une prise en charge collectives de la mise en œuvre d'une vision claire et convenue par le biais d'une structure de gouvernance renforcée.

6.4 LES ENJEUX

La notion d'enjeu occupe une place centrale dans toute démarche de planification stratégique car il s'agit d'identifier « ce que l'on peut gagner ou perdre » de l'évolution de la situation constatée.

Selon nos observations, les principaux enjeux qui confrontent Saint-Donat se résument ainsi :

- **La préservation du bien commun environnemental.** Face à l'avenir, la principale richesse de Saint-Donat est sans contredit son patrimoine paysager et naturel. La communauté donatienne doit préserver ce capital extraordinaire en lui reconnaissant le statut de bien commun et en se dotant des stratégies et des outils lui permettant d'en assurer une véritable mise en valeur, capable de requalifier l'image d'ensemble de la Municipalité et de répondre aux besoins du plus grand nombre.
- **La relance économique locale et l'emploi.** Enracinée dans une tradition récréotouristique forte, mais déclinante, maintenant vraisemblablement apte à assurer une exploitation forestière respectueuse de ses paysages et de ses écosystèmes, Saint-Donat doit reconstituer la destination récréotouristique qu'elle fut autrefois, cette fois en accord avec les valeurs et façons de faire montantes, axées sur le développement durable. Elle doit également poser certains gestes stratégiques favorisant l'accueil de nouvelles entreprises d'industrie légère sur son territoire.
- **L'appartenance régionale.** Territoire à vocation récréotouristique associé depuis toujours au « Nord » de Montréal et à la région des Laurentides, tant par la géographie que par la perception populaire, Saint-Donat se voit pourtant intégrée à la région de Lanaudière et à la MRC de Matawinie. Son besoin historique de se positionner comme pôle de destination participant à la dynamique de développement récréotouristique des Laurentides, de même que la relation étroite qu'entretient sa population avec Sainte-Agathe-des-Monts pour la consommation et l'accès aux services publics, invite à revoir son appartenance régionale en relation avec ses intérêts stratégiques véritables à long terme.

- ❑ **L'attractivité du milieu auprès de la jeunesse.** Devant la perte graduelle d'une part de son dynamisme économique, Saint-Donat en est venue à offrir moins d'opportunités d'emploi pour sa jeunesse, dont une part a dû s'expatrier. À l'heure d'aujourd'hui, le défi pour Saint-Donat est de savoir répondre de façon intégrée aux besoins des jeunes familles si elle veut espérer rebâtir une pyramide démographique plus saine. L'emploi, les services commerciaux et municipaux, la qualité de vie, le transport, l'adéquation de l'offre de logements sont tous des dimensions sur lesquelles il y aurait lieu de se pencher afin d'améliorer l'attractivité du milieu auprès de la jeunesse.

- ❑ **La qualité et la beauté du milieu de vie que constitue le noyau villageois.** Saint-Donat doit soigner son village, en faire le point d'attache dont a besoin sa population aussi bien qu'un lieu d'accueil exemplaire pour les visiteurs de passage.

- ❑ **Le dynamisme commercial.** Saint-Donat doit chercher à revitaliser la fonction commerciale de son noyau villageois en y rehaussant l'offre de logements, en y concentrant ses équipements collectifs et civiques et en favorisant la concentration du grain commercial, notamment par l'augmentation de l'offre de stationnements.

- ❑ **La solidarité.** Les attentes envers l'évolution du milieu de vie que constitue Saint-Donat divergent selon l'appartenance à divers groupes sociaux, à divers secteurs de la Municipalité et à divers groupes d'âge. La capacité de mettre en œuvre une quelconque vision du développement de la Municipalité est largement tributaire de son aptitude à unifier la communauté autour d'une même vision et d'une offre de service aptes à répondre aux besoins de tous et chacun en contexte d'un développement vraiment durable.

7. LE PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le plan stratégique se veut un programme d'intervention conçu pour répondre adéquatement au diagnostic posé.

Le lecteur trouvera donc ici :

- ❑ Un énoncé de vision décrivant l'état ultime désiré de Saint-Donat à terme, soit à l'horizon 2020.
- ❑ Les axes stratégiques d'intervention, les objectifs à atteindre d'ici 2020 ou auparavant, ainsi que des propositions d'interventions susceptibles de faciliter l'atteinte des objectifs identifiés.
- ❑ Le plan d'action.
- ❑ Les modalités proposées de suivi de la mise en œuvre et des résultats.

7.1 LA VISION

7.1.1 Le concept de vision

Nous définissons la notion de « vision » comme l'état ultime désiré pour le milieu, tel qu'il devrait résulter idéalement de la mise en œuvre du plan stratégique de développement. La vision répond aux caractéristiques suivantes :

- ❑ La vision est fondée sur un diagnostic de la situation présente et vise à apporter réponse aux enjeux identifiés.
- ❑ Elle est mobilisante, c'est-à-dire crédible du point de vue des partenaires concernés et de la population.
- ❑ Elle est discriminante, donc apte à soutenir des choix en matière de développement, en matière d'aménagement et en matière de services à la population.
- ❑ Elle articule aménagement et développement au sens où les choix d'aménagement sont conditionnés par l'orientation de développement proposée.
- ❑ Elle comporte un caractère identitaire, au sens où elle repose sur la mise en valeur authentique des qualités spécifiques du milieu concerné.
- ❑ Elle est enfin fondée sur la volonté du milieu, sur les valeurs de la population.

7.1.2 Les principes directeurs

La Loi sur le développement durable définit 16 principes « qui doivent être pris en compte par l'ensemble des ministères et des organismes publics dans leurs interventions »¹.

Ces principes sont en quelque sorte un guide pour agir dans une perspective de développement durable. Ils reflètent d'une manière originale les principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, un texte fondamental qui affirme un engagement à l'échelle internationale pour le développement durable.

Ces principes ont inspiré la gamme des propositions présentées au sein du présent document. Il s'agit de :

- ❑ **Santé et qualité de vie** : les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature.
- ❑ **Équité et solidarité sociales** : les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales.
- ❑ **Protection de l'environnement** : pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement.
- ❑ **Efficacité économique** : l'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement.
- ❑ **Participation et engagement** : la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique.
- ❑ **Accès au savoir** : les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable.
- ❑ **Subsidiarité** : les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernés.

¹ <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/principe.htm>

- ❑ **Partenariat et coopération intergouvernementale** : les gouvernements doivent collaborer afin de rendre durable le développement sur les plans environnemental, social et économique. Les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci.
- ❑ **Prévention** : en présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source.
- ❑ **Précaution** : lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement.
- ❑ **Protection du patrimoine culturel** : le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent.
- ❑ **Préservation de la biodiversité** : la diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens.
- ❑ **Respect de la capacité de support des écosystèmes** : les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et en assurer la pérennité.
- ❑ **Production et consommation responsables** : des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'écoefficience, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources.
- ❑ **Pollueur payeur** : les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent autrement l'environnement doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement et de la lutte contre celles-ci.
- ❑ **Internalisation des coûts** : la valeur des biens et des services doit refléter l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur disposition finale.

7.1.3 Saint-Donat 2020 : Le village écotouristique des Laurentides

En 2020, Saint-Donat est perçue au sein du Québec comme un exemple réussi de reconversion d'une destination récréotouristique traditionnelle vieillissante et d'un « grenier à bois » en un modèle de gestion durable d'un territoire naturel à des fins de qualité de vie, de développement de l'emploi et d'exemplarité écotouristique.

À la fois partie prenante et distante de l'axe récréotouristique Saint-Sauveur/Mont-Tremblant, Saint-Donat a su tourner à son avantage l'attachement de ses citoyens à ses fragiles écosystèmes en un instrument de mobilisation et de changement. C'est ainsi qu'elle se distingue maintenant comme la destination récréotouristique du Nord de Montréal la plus verte et la plus authentique.

Pour ce faire, par la mise en œuvre résolue et concertée de son Agenda 21 local, Saint-Donat a su poser une variété de gestes conciliant les trois piliers du développement durable en un seul projet de communauté, ce notamment grâce à l'action d'une structure de concertation permanente des différents groupes d'intérêt. Ainsi, on a misé tout autant sur la qualité de vie offerte aux résidents permanents et aux villégiateurs que sur la patiente mise en réseau de ce qui fait le succès d'une véritable destination de villégiature haut de gamme du 21^e siècle : une infrastructure d'hébergement de qualité; un village authentique et convivial; un patrimoine de lacs, de montagnes et de forêts spectaculaire et notoirement en santé.

En 2020, Saint-Donat est ainsi devenue un milieu de vie dynamique et convivial, apprécié des familles comme des aînés, tous profitant de services communautaires et commerciaux de qualité. L'emploi s'y est développé et diversifié depuis l'arrivée de nouvelles entreprises de tourisme, et même d'entreprises pour lesquelles la qualité de vie de la main-d'œuvre est un gage assuré de succès.

Saint-Donat se distingue par son taux élevé de valorisation des matières résiduelles et par son savoir-faire en matière de préservation concertée et d'utilisation partagée de l'espace naturel. L'accès à des sites uniques d'observation, de détente, d'activités et de loisirs a été accru. Saint-Donat a facilité, au cours des ans, le déploiement d'un réseau municipal de pistes cyclables et pédestres et a appuyé l'émergence d'activités écotouristiques de qualité. C'est ainsi que Saint-Donat s'inscrit maintenant, avec les Adirondacks, comme l'une des plus intéressantes destinations de canotage sur lac du nord-est de l'Amérique. Et grâce au développement du premier complexe de villégiature et d'hôtellerie haut de gamme certifié LEED Platine au Québec à la toute proximité du parc national du Mont-Tremblant, Saint-Donat jouit maintenant de l'image de marque d'une destination écotouristique d'avant-garde.

Tirant fierté de la créativité et de la solidarité de sa population, Saint-Donat bénéficie plus que jamais de l'engagement de ses citoyens pour enrichir au quotidien la gestion durable de son territoire.

7.2 LES DÉFIS, LES ORIENTATIONS ET LE PLAN D'ACTION

L'hypothèse sur laquelle repose le plan stratégique est que la communauté de Saint-Donat doit se doter d'une vision de développement durable axée sur quatre grands défis :

- L'unification et le développement de la communauté.
- La constitution d'une destination écotouristique de pointe.
- L'aménagement durable du territoire.
- La valorisation du village de Saint-Donat.

7.2.1 L'unification et le développement de la communauté

Le défi d'unification et du développement de la communauté se décline en trois objectifs :

- **Mobiliser et solidariser les citoyens** autour d'une même vision de développement économique, social et urbain durable et d'une gouvernance conséquente.
- **Développer l'offre de service à la population.**
- **Attirer les familles et les entreprises sur le territoire.**

Afin de **mobiliser et de solidariser les citoyens**, il est proposé :

- **Octroi d'un mandat de suivi et d'évaluation.** Confier au comité de pilotage du plan stratégique de développement durable le mandat de suivi et d'évaluation récurrente de l'Agenda 21 local (voir section 7.4).
- **Confection d'un plan de communication.** Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication de l'Agenda 21 local, plan favorisant l'information et la consultation continue de l'ensemble des résidents permanents et villégiateurs, notamment au moyen d'un site WEB interactif.
- **Mobilisation des associations locales.** Mobiliser les associations locales dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 local.
- **Mise en œuvre d'un forum annuel.** Instaurer un forum annuel public d'information et de consultation autour de la progression de la mise en œuvre de l'Agenda 21 local.

- ❑ **Développement de l'accès à l'Internet.** Favoriser l'accès à l'Internet haute vitesse à l'ensemble du territoire.
- ❑ **Mise en œuvre d'un système de gestion approprié.** Doter la Municipalité d'un système de gestion environnementale de ses ressources humaines, physiques et financières et favoriser l'adoption par les partenaires de la Municipalité d'un tel système de gestion.
- ❑ **Diffusion d'un Guide des bonnes pratiques.** Créer et diffuser un guide des bonnes pratiques découlant de l'Agenda 21 local pour les citoyens privés et corporatifs.
- ❑ **Participation à Écomunicipalité.** Participer au Programme Écomunicipalité promu par le Jour de la terre Québec.

Afin de **développer l'offre de service à la population**, il est proposé :

- ❑ **Adoption d'une politique de développement social et communautaire.** Adopter une politique de développement social et communautaire, politique assurant le soutien aux initiatives du milieu et la mise en place de projets bénéfiques pour la communauté : événements sportifs, récréatifs et culturels; installations, équipements et aménagements modernes et adaptés répondant aux besoins sportifs, culturels et communautaires; etc.
- ❑ **Réalisation du projet de centre multifonctionnel.** Mettre le projet de centre multifonctionnel actuellement envisagé par la Municipalité.
- ❑ **Mise en œuvre du projet de politique familiale.** Mettre en œuvre la politique familiale et réaliser le plan d'action conséquent.

Afin d'**attirer les familles et les entreprises** sur le territoire, il est proposé :

- ❑ **Mise en œuvre d'une stratégie promotionnelle de Saint-Donat.** Mettre en œuvre une stratégie promotionnelle de la Municipalité visant à mettre en évidence ses principaux atouts pour la vie résidentielle et pour le développement d'entreprises : omniprésence de l'espace naturel et grandes opportunités d'activités de plein air; milieu de vie calme dénué des sources de stress urbain; accessibilité aux grands centres, etc. Réaliser dans ce cadre un vidéo corporatif de présentation de Saint-Donat, de sa population et de ses attraits, document à être diffusé tant auprès de la population qu'à l'extérieur.

7.2.2 La constitution d'une destination écotouristique de pointe

Le défi de constitution d'une destination écotouristique de pointe se décline en trois objectifs :

- ❑ Doter Saint-Donat de **l'infrastructure d'accueil d'une véritable destination récréotouristique contemporaine.**
- ❑ **Réorienter le produit existant vers l'écotourisme** en préservant les acquis.
- ❑ **Bâtir la notoriété** de la destination.

Afin de doter Saint-Donat de **l'infrastructure d'accueil d'une véritable destination récréotouristique contemporaine**, il est proposé :

- ❑ **Implantation d'un complexe hôtelier haut de gamme.** Doter Saint-Donat d'un nouveau complexe hôtelier haut de gamme inspiré des meilleures réalisations du genre au Québec (ex : Sacacomie; lac Taureau; Windigo, etc.). Le lieu choisi pour ce complexe d'envergure, de même qu'une architecture durable d'avant-garde, devrait en faire le symbole de la destination Saint-Donat.
- ❑ **Mise en œuvre d'un programme d'incitation à l'investissement immobilier.** Afin d'encourager la réalisation d'un tel complexe et de soutenir la rénovation et le développement des produits existants, élargir à tout le territoire, l'opportunité offerte au promoteur de la Réserve dans l'éventualité d'un investissement majeur, d'un congé de taxes de quelques années remboursable à même la croissance du compte de taxe due à la hausse de la valeur de la propriété.
- ❑ **Mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement du village.** Octroyer au village de Saint-Donat la signature distinctive d'une véritable station récréotouristique quatre saisons. Concevoir pour ce faire une stratégie d'aménagement reposant sur la mise en valeur du patrimoine, des traditions et des valeurs de la communauté de Saint-Donat et définissant l'ambiance recherchée, l'approche d'aménagement (ex : affichage; mobilier urbain; trottoirs; plantation d'arbres; etc.), les infrastructures et services d'accueil requis.

Afin de **réorienter le produit existant vers l'écotourisme** en préservant les acquis, il est proposé :

- ❑ **Conception d'un plan de développement du produit écotouristique.** Doter Saint-Donat d'un plan intégré de développement du produit écotouristique. Un tel plan devrait déterminer des orientations quant à un développement de l'offre permettant un réel impact sur les marchés touristiques : opportunités de positionnement offertes par Le Nordet et les réseaux routiers; nature et ampleur des produits d'appel; besoins en termes de développement de l'infrastructure

d'accueil (hébergement, restauration, information, communication), etc. Il devrait s'attarder à l'accessibilité publique et à la mise en valeur du milieu naturel au moyen du développement des réseaux vert et bleu et des produits connexes (sentiers de marche, de ski, de vélo, etc.; réseaux de canotage; escalade et escalade sur glace; etc.; infrastructure d'hébergement de plein air (ex : refuges; camping, etc.)), le tout dans un esprit de préservation durable des ressources et d'accessibilité large de la collectivité locale aux infrastructures.

- ❑ **Mise en œuvre d'un plan d'élargissement des voies carrossables.** Mettre au point un plan d'élargissement des chemins carrossables de Saint-Donat, en vue de les rendre plus sécuritaires et d'y intégrer un réseau cyclable desservant tout le territoire municipal.
- ❑ **Développement et intégration régionale du réseau cyclable.** Intégrer Saint-Donat au réseau cyclable régional et québécois en mettant en œuvre les projets de boucles cyclables interne (Principale, route 329 et rue Hector-Bilodeau) et externe (route 329 jusqu'à Sainte-Agathe-des-Monts; piste du P'tit train du Nord jusqu'à Saint-Jovite; rue Principale et route Le Nordet jusqu'à Saint-Donat).
- ❑ **Concertation pour l'encadrement des sports motorisés.** Assurer que la pratique des sports motorisés (motoneige et quad; bateaux motorisés) se fasse en respect de la vocation écotouristique de Saint-Donat. À cette fin, que la Municipalité établisse un plan des sentiers de motoneige en consultation de toutes les parties intéressées. Que la Municipalité se mette également à l'écoute des demandes des associations de lacs pour la définition de paramètres d'utilisation des plans d'eau.

Afin de **bâtir la notoriété** de la destination, il est proposé :

- ❑ **Intégration de l'image de marque du parc national du Mont-Tremblant aux actions promotionnelles de la Municipalité.** Associer la Municipalité de Saint-Donat à l'image de marque du parc national du Mont-Tremblant dans toute stratégie de communication et de promotion.
- ❑ **Mise en œuvre d'un événement récréotouristique annuel marquant.** Mettre au point et positionner sur le marché des grands événements touristiques québécois un projet d'événement culturel ou/et sportif s'adressant prioritairement à une clientèle de jeunes adultes. Il s'agit ici d'associer symboliquement Saint-Donat à une population jeune et dynamique et de faire connaître la Municipalité à cette clientèle. Cet événement serait idéalement tenu dans les premières semaines de la haute saison touristique afin de captiver l'attention, de créer un effet de locomotive et de profiter au mieux de la disponibilité des infrastructures d'accueil, notamment du parc national du Mont-Tremblant.

7.2.3 L'aménagement durable du territoire

Le défi d'aménagement durable du territoire se décline en trois objectifs :

- ❑ Assurer **la protection et la mise en valeur globales** des espaces naturels.
- ❑ Encadrer adéquatement le **déploiement des fonctions urbaines et de villégiature** sur le territoire.
- ❑ Valoriser les **traits paysagers et naturels** du territoire urbanisé.

Afin d'assurer **la protection et la mise en valeur globales** des espaces naturels, il est proposé :

- ❑ **Caractérisation du milieu naturel.** Poursuivre les efforts de caractérisation du milieu naturel, du réseau hydrographique et des sols et modéliser les impacts prévisibles du développement à venir sur les écosystèmes.
- ❑ **Adoption d'un plan de gestion environnemental.** Adopter un plan de gestion environnemental à long terme des lacs et du bassin versant. Déterminer les moyens de contrôle les plus performants et les consolider ou les mettre en œuvre (Table de concertation forestière; ententes de conservation; concertation avec les associations de riverains; adoption de chartes de lacs; intendance privée de portions de plans d'eau; réglementation sur les coupes forestières en territoire privé; réglementation sur les embarcations motorisées, etc.).
- ❑ **Restauration des bandes riveraines.** Accentuer les efforts de végétalisation des bandes riveraines, de restauration des bandes riveraines artificialisées et d'élimination/végétalisation des murets de retenue en béton.
- ❑ **Contrôle accentué du phosphore.** Étudier, avec le MDDEP, la possibilité d'adopter des normes plus sévères dans le traitement des eaux usées pour les résidences isolées, notamment au chapitre de la rétention du phosphore.

Afin d'encadrer adéquatement **le déploiement des fonctions urbaines et de villégiature** sur le territoire, il est proposé :

- ❑ **Mise en œuvre d'un plan global de gestion des paysages.** Doter Saint-Donat d'un plan global de protection et de mise en valeur des paysages, plan assorti de paramètres d'aménagement par unité de paysage (densités; déboisement; chemins d'accès; etc.) ainsi que de propositions d'aménagement permettant de protéger/mettre en valeur certaines vues privilégiées depuis l'espace public.
- ❑ **Révision de la réglementation d'urbanisme.** Réviser les règlements d'urbanisme en fonction de la protection des écosystèmes.

- ❑ **Contrôle du développement immobilier.** Exiger des promoteurs immobiliers le dépôt d'un plan de développement qui protège le lac et qui conserve les qualités paysagères du milieu.
- ❑ **Adoption de normes de construction et d'aménagement adéquates.** Favoriser et promouvoir le développement d'une offre résidentielle et de villégiature conçue autour des normes environnementales les plus exigeantes (ex : certification LEED).
- ❑ **Contrôle de la pollution lumineuse.** Favoriser la protection du ciel étoilé à l'aide de mesures incitatives et réglementaires visant à réduire la pollution lumineuse.
- ❑ **Planification du développement en lien avec les infrastructures.** Déterminer le potentiel de développement du village associé à la capacité des infrastructures d'aqueduc et d'assainissement des eaux usées.

Afin de valoriser **les traits paysagers et naturels du territoire urbanisé**, il est proposé :

- ❑ **Réaménagement des entrées de Municipalité.** Revoir l'aménagement des entrées de Municipalité en y encourageant au besoin la plantation d'écrans végétaux et en y intégrant un aménagement paysager ornemental marquant symboliquement le point d'arrivée à la station écotouristique de Saint-Donat.
- ❑ **Adoption d'un programme de foresterie urbaine.** Adopter un programme de foresterie urbaine et un plan d'intervention pour le village de Saint-Donat, plan prévoyant ou favorisant la plantation d'arbres dans l'emprise des rues, la plantation d'arbres pour les édifices commerciaux, ainsi que l'entretien et la conservation des arbres.

7.2.4 La valorisation du village de Saint-Donat

Le défi de valorisation du village de Saint-Donat se décline en quatre objectifs :

- ❑ Faire du village de Saint-Donat **le point d'attache de tous les citoyens de Saint-Donat, ainsi qu'un cadre de vie convivial** répondant à l'ensemble des besoins de la collectivité.
- ❑ **Revitaliser la fonction commerciale** du village.
- ❑ Favoriser l'implantation de **nouvelles entreprises** sur le territoire.
- ❑ Faire du village **le cœur animé de la station écotouristique** de Saint-Donat.

Afin de réaliser de concert ces objectifs, il est proposé :

- ❑ **Prise en charge du devenir du centre-ville.** S'assurer qu'un organisme local, tel que la Corporation de développement économique (CDE), soit chargé de mettre en œuvre les orientations du présent plan stratégique relatives au centre-ville (concertation; moyens d'action; expertise du centre-ville)
- ❑ **Diagnostic du mixte commercial.** Établir un diagnostic visant à définir le mixte commercial (commerces et services) pouvant le mieux répondre aux besoins de la clientèle et améliorer la convivialité du centre-ville.
- ❑ **Conception d'un programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville.** Élaborer un Programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville définissant les éléments suivants : intégration des paramètres d'aménagement relatifs à la constitution de la station récréotouristique de Saint-Donat (section 7.2.2); protection/mise en valeur du patrimoine bâti; ouverture de la rue Principale vers le lac Archambault dans l'axe de l'avenue du Lac; expansion des fonctions commerciales et civiques (nouvel aréna, etc.) le long de la rue du Lac et consécration d'un nouveau pôle civique à proximité du parc des Pionniers; stratégie d'organisation spatiale et d'aménagement favorisant les déplacements piétonniers et une véritable ambiance de village; choix de terrains pour de nouvelles implantations industrielles légères éloignées des sites de fréquentation publique.
- ❑ **Consolidation de l'animation du centre-ville.** Consolider le programme d'animation du centre-ville avec événements culturels annuels visant une clientèle familiale locale aussi bien qu'une clientèle récréotouristique.

7.3 LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action propose une mise en ordre des interventions envisagées, ainsi qu'un partage des responsabilités identifiant les partenaires à mobiliser.

Le présent contexte exige une prise de conscience partagée et aiguë d'une situation nécessitant un important réalignement des façons de faire à l'égard du territoire de Saint-Donat. Dans cette optique, le rôle de la Municipalité, à court terme, nous semble celui de mettre rapidement en branle les conditions de démarrage du projet en s'assurant la collaboration des partenaires les plus concernés.

La Municipalité aura donc initié et animé le processus, mais n'en sera ni le seul *leader* ni le seul porteur. La réussite du projet d'Agenda 21 local exige donc à court terme un *leadership* fort de la Municipalité, ainsi qu'une grande capacité de rassembleur et, par la suite, un engagement continu au sein d'un processus pris en charge par une communauté partenariale.

Dans le tableau qui suit, nous proposons l'agencement dans le temps des interventions proposées. Nous y distinguons notamment deux niveaux de priorité :

- **Le court terme** regroupe les actions à poser au cours de l'an 1 de la mise en œuvre. Les actions choisies sont généralement de l'ordre de la planification et de l'orientation avec un préjugé favorable pour les actions « visibles », celles qui marquent un changement, une volonté d'agir dans le sens imprimé par le présent plan stratégique.
- **Le moyen terme** regroupe les actions à mettre en œuvre lors de l'an 2 ou de l'an 3 de la mise en œuvre. Ces actions sont celles qui profitent des gestes de planification posés au cours de l'an 1 ou encore celles ayant un caractère moins nettement prioritaire.

TABLEAU 17**Plan d'action****Défi de l'unification et du développement de la communauté, premier objectif****INTERVENTIONS DESTINÉES À MOBILISER ET SOLIDARISER LES CITOYENS**

	Interventions proposées	Premier responsable	Principaux partenaires	Échéances		
				0-1 an	2-3 ans	Continu
1	Octroi d'un mandat de suivi et d'évaluation	Municipalité	Groupes de citoyens	X		
2	Confection d'un plan de communication	Municipalité	Consultant	X		
3	Mobilisation des associations locales	Municipalité	Associations locales	X		X
4	Mise en œuvre d'un forum annuel	Municipalité	Associations locales Citoyens	X		X
5	Développement de l'accès à l'Internet	Municipalité	Industrie Canada		X	
6	Mise en œuvre d'un système de gestion approprié	Municipalité	Partenaires privés Entreprises récréotouristiques		X	X
7	Diffusion d'un Guide des bonnes pratiques	Municipalité	Associations de lacs Promoteurs immobiliers Universités	X		X
8	Participation à Écomunicipalité	Municipalité	Jour de la Terre Québec	X		

* P : ponctuel / R : récurrent

TABLEAU 18**Plan d'action (suite)****Défi de l'unification et du développement de la communauté, deuxième objectif****INTERVENTIONS DESTINÉES À DÉVELOPPER LES SERVICES À LA POPULATION**

	Interventions proposées	Premier responsable	Principaux partenaires	Échéances		
				0-1 an	2-3 ans	Continu
9	Adoption d'une politique de développement social et communautaire	Municipalité	Groupes de citoyens		X	
10	Réalisation du projet de centre multifonctionnel	Municipalité	Groupes de citoyens		X	
11	Mise en œuvre du projet de politique familiale	Municipalité	Groupes de citoyens	X		X

* P : ponctuel / R : récurrent

TABLEAU 19**Plan d'action (suite)****Défi de l'unification et du développement de la communauté, troisième objectif****INTERVENTIONS DESTINÉES À ATTIRER LES FAMILLES ET LES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE**

Interventions proposées		Premier responsable	Principaux partenaires	Échéances		
				0-1 an	2-3 ans	Continu
12	Mise en œuvre d'une stratégie promotionnelle de Saint-Donat	Municipalité	CDÉ Médias locaux et nationaux	X		X

* P : ponctuel / R : récurrent

TABLEAU 20**Plan d'action (suite)****Défi de la constitution d'une destination écotouristique de pointe, premier objectif****INTERVENTIONS DESTINÉES À DOTER SAINT-DONAT DE L'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL D'UNE VÉRITABLE DESTINATION RÉCRÉOTOURISTIQUE CONTEMPORAINE**

Interventions proposées		Premier responsable	Principaux partenaires	Échéances		
				0-1 an	2-3 ans	Continu
13	Implantation d'un complexe hôtelier haut de gamme	Municipalité	Promoteurs immobiliers		X	
14	Mise en œuvre d'un programme d'incitation à l'investissement immobilier	Municipalité	CDE Promoteurs immobiliers	X		
15	Mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement du village	Municipalité	Consultant CDÉ Commerçants Groupes de citoyens	X		

* P : ponctuel / R : récurrent

TABLEAU 21**Plan d'action (suite)****Défi de la constitution d'une destination écotouristique de pointe, deuxième objectif****INTERVENTIONS DESTINÉES À RÉORIENTER LE PRODUIT EXISTANT VERS L'ÉCOTOURISME**

	Interventions proposées	Premier responsable	Principaux partenaires	Échéances		
				0-1 an	2-3 ans	Continu
16	Conception d'un plan de développement du produit écotouristique	Municipalité	Consultant	X		
17	Mise en œuvre d'un plan d'élargissement des voies carrossables	Municipalité	MTQ			X
18	Développement et intégration du réseau cyclable	Municipalité	MTQ Vélo-Québec		X	
19	Concertation pour l'encadrement des sports motorisés	Municipalité	Associations de lacs Associations motoneige et quad		X	

* P : ponctuel / R : récurrent

TABLEAU 22**Plan d'action (suite)****Défi de la constitution d'une destination écotouristique de pointe, troisième objectif****INTERVENTIONS DESTINÉES À BÂTIR LA NOTORIÉTÉ DE LA DESTINATION**

	Interventions proposées	Premier responsable	Principaux partenaires	Échéances		
				0-1 an	2-3 ans	Continu
20	Intégration de l'image de marque du parc du Mont-Tremblant aux actions promotionnelles de la Municipalité	Municipalité	Parcs Québec SÉPAQ	X		X
21	Mise en œuvre d'un événement récréotouristique annuel marquant	Municipalité	Gens d'affaires Groupes de citoyens	X		X

* P : ponctuel / R : récurrent

TABLEAU 23**Plan d'action (suite)****Défi de l'aménagement durable du territoire, premier objectif****INTERVENTIONS DESTINÉES À ASSURER LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR GLOBALES DES ESPACES NATURELS**

Interventions proposées		Premier responsable	Principaux partenaires	Échéances		
				0-1 an	2-3 ans	Continu
22	Caractérisation du milieu naturel	Municipalité	MDDEP			X
23	Adoption d'un plan de gestion environnemental	Municipalité	Table de concertation forestière Associations de lacs		X	
24	Restauration des bandes riveraines	Municipalité	Propriétaires			X
25	Contrôle accentué du phosphore	Municipalité	MDDEP	X		X

* P : ponctuel / R : récurrent

TABLEAU 24**Plan d'action (suite)****Défi de l'aménagement durable du territoire, deuxième objectif****INTERVENTIONS DESTINÉES À ENCADRER ADÉQUATEMENT LE DÉPLOIEMENT DES FONCTIONS URBAINES SUR LE TERRITOIRE**

Interventions proposées		Premier responsable	Principaux partenaires	Échéances		
				0-1 an	2-3 ans	Continu
26	Mise en œuvre d'un plan global de gestion des paysages	Municipalité	Groupe de citoyens Chaire de paysage UdeM		X	X
27	Révision de la réglementation d'urbanisme	Municipalité	Consultant Groupe de citoyens	X		
28	Contrôle du développement immobilier	Municipalité	Promoteurs			X
29	Adoption de normes de construction et d'aménagement adéquates	Municipalité	LEED Canada	X		
30	Contrôle de la pollution lumineuse	Municipalité	Promoteurs Gens d'affaires Citoyens	X		X
31	Planification du développement en lien avec les infrastructures	Municipalité	Consultant		X	

* P : ponctuel / R : récurrent

TABLEAU 25**Plan d'action (suite)****Défi de l'aménagement durable du territoire, troisième objectif****INTERVENTIONS DESTINÉES À VALORISER LES TRAITIS PAYSAGERS ET NATURELS DU TERRITOIRE URBANISÉ**

	Interventions proposées	Premier responsable	Principaux partenaires	Échéances		
				0-1 an	2-3 ans	Continu
32	Réaménagement des entrées de Municipalité	Municipalité	Propriétaires privés		X	
33	Adoption d'un programme de foresterie urbaine	Municipalité	Propriétaires immobiliers	X		

* P : ponctuel / R : récurrent

TABLEAU 26**Plan d'action (suite)****Défi de la valorisation du village de Saint-Donat**

	Interventions proposées	Premier responsable	Principaux partenaires	Échéances		
				0-1 an	2-3 ans	Continu
34	Prise en charge du devenir du centre-ville	CDE	Gens d'affaires Citoyens	X		X
35	Diagnostic du mixte commercial	CDE	Consultant Commerçants	X		
36	Conception d'un programme particulier d'urbanisme pour le centre-Municipalité	Municipalité	Consultant CDÉ		X	
37	Consolidation de l'animation du centre-ville	CDE	Commerçants		X	X

* P : ponctuel / R : récurrent

7.4 LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE ET DES RÉSULTATS**7.4.1 La raison d'être**

Un processus collectif tel l'Agenda 21 local, au-delà de sa prise en charge collective, nécessite suivi et évaluation périodique par un comité de gens intéressés, mais distants des défis quotidiens de sa mise en application. Dans ce cas-ci, il est proposé que le comité de pilotage du plan stratégique de développement durable assume ce rôle pour un premier mandat de trois ans.

Sans s'y limiter, l'évaluation, qui devrait être annuelle, devrait aborder des questions telles que :

- ❑ **L'efficacité de la mise en application** : l'Agenda 21 Local est-il parvenu à atteindre les objectifs initiaux ? Les a-t-il dépassés?
- ❑ **La mesure des progrès** : Quels sont les progrès réalisés? Peut-on mesurer ces progrès? Par quels critères et indicateurs?
- ❑ **L'impact** : Qu'est-ce qui a changé à Saint-Donat depuis l'adoption du plan stratégique de développement durable et la mise en œuvre de l'agenda 21 local?
- ❑ **Le gain en expertise** : Quels savoir-faire collectif se dégagent de l'exercice ? Qu'a-t'on appris comme citoyens ?
- ❑ **L'appréciation** : Quel est le niveau de satisfaction des partenaires à l'égard de l'Agenda 21 local ?

7.4.2 Le comité de suivi

Le comité de suivi a un rôle de recommandations et non de décisions. Il est représentatif de la collectivité et travaille en collaboration continue avec le conseil municipal. Il devrait être composé de 5 à 7 membres représentatifs de la communauté, mandatés annuellement par les élus pour un mandat de 3 ans (renouvelable une fois pour assurer une continuité dans le comité). Une rencontre pourrait se tenir en début d'année avec le conseil municipal pour connaître les objectifs des élus pour l'année en cours et, par la suite, le comité se rencontrerait 3 à 4 fois dans l'année pour faire le travail d'évaluation. Un rapport serait présenté à la population (assemblée du Conseil) et publié sur le site Internet de l'Agenda 21 local une fois par année.

7.4.3 L'évaluation

L'évaluation devrait chercher à quantifier annuellement le degré de satisfaction de la population à l'aide d'un questionnaire. Elle devrait aussi s'exercer via une grille d'analyse permettant d'assurer que les réalisations sont conformes à la vision, aux orientations et aux actions du plan stratégique de développement durable.

8. BIBLIOGRAPHIE

8.1 PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES

Québec. Institut de la statistique du Québec. 2008. « Bulletin statistique régional – Laurentides ». 33 p.

Québec. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 2008. « Les fleurs d'eau d'algues bleu-vert en 2008 : une gestion efficace avec les partenaires du milieu ». 10 p.

Québec. MRC de Matawinie, Municipalité de Saint-Donat. « Règlement n°09-779 – Protection des plans d'eau contre les espèces exotiques envahissantes ». 13 p.

Québec. MRC de Matawinie, Municipalité de Saint-Donat. « Règlement n°07-750 – Utilisation de pesticides et d'engrais ». 11 p.

Québec. MRC de Matawinie, Municipalité de Saint-Donat. « Règlement n°07-749 - Gestion des installations septiques». 6 p.

Québec. MRC de Matawinie, Municipalité de Saint-Donat. « Règlement n°07-745 - Renaturalisation des rives pour les terrains occupés par des usages résidentiels, de villégiature et commerciaux». 9 p.

Québec. MRC de Matawinie, Municipalité de Saint-Donat. « Règlement n°110-2007 - Protection des rives, du littoral et des plaines inondables». 26 p.

Québec. MRC des Laurentides. « Règlement n°233-2009 - Répartition et l'imposition des sommes payables à la MRC des Laurentides par les municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien». 8 p.

Québec. Bureau du Forestier en chef. « Décision du Forestier en chef sur les résultats du calcul de la possibilité forestière et sur les exigences particulières applicables au territoire de la convention d'aménagement forestier de Foresterie Saint-Donat localisée dans la région de Laval – Lanaudière – Laurentides (R06) ». 5 p.

Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et des Parcs. 2007. « Portrait territorial – Lanaudière ». 5 p.

Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et des Parcs. 2008. « La forêt, pour construire le Québec de demain ». 73 p.

Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et des Parcs. 2003. « Plan régional de développement du territoire public de Lanaudière – le territoire public, notre héritage ». 64 p.

Québec. Ministère des Affaires municipales et des Régions. 2006. « Sommaire du rôle d'évaluation foncière ». 3 p.

Québec. Ministère des Transports. 2007. « Nouveau lien entre Saint-Donat, Val-des-Lacs et Lac-Supérieur ». 2 p.

Québec. Ministère de la Justice. 2009. « Recherche de district judiciaire – Saint-Donat (Joliette) ». En ligne. <<http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/recherche/district.asp?idDistrict=63&idMunicipalité=2298>>. Consulté le 19 février 2009.

8.2 INTERNET

Accès-Nature Lac Supérieur. « Grande Boucle Tremblant ». En ligne. <<http://www.accesnaturelacsuprieur.com>>. Consulté le 05 août 2009.

Cloutier, Cloutier. 2007. « Projet immobilier de 75 M\$ à Saint-Donat ». La Presse (Montréal), 06 février 2007. En ligne. <<http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/200901/06/01-672994-projet-immobilier-de-75-m-a-saint-donat.php>>. Consulté le 5 août 2009.

Club de plein de Saint-Donat. 2005 (juin). « Demande de désignation d'aire protégée ». En ligne. <http://www.saint-donat.org/pleinair/Environnement/document_02.htm>. Consulté le 5 août 2009.

Club de plein de Saint-Donat. 2007 (août). « Mission accomplie en 2004 : il y a péril en la demeure ». En ligne. <http://www.saint-donat.org/pleinair/club/REVUE_DE_PRESSE/altitude0708.htm>. Consulté le 30 juillet 2009.

Deraspe, Nathalie. 2009. « La forêt gérée comme un tiroir-caisse ». Accès Laurentides, 13 février 2009. En ligne. <<http://www.journalaccs.ca/article-303167-La-foret.html>>. Consulté le 30 juillet 2009.

Diocèse Mont-Laurier. « Carte de la région ». En ligne. <<http://www.diocese-mont-laurier.org/Images/cartes/dio.gif>>. Consulté le 11 février 2009.

Foresterie Saint-Donat. « Vie communautaire ». En ligne. <www.saint-donat.ca/spip.php?page=imprimer&id_article=247>. Consulté le 30 juillet 2009.

Jour de la Terre Québec. « Écomunicipalité – Présentation du programme ». En ligne. <<http://www.ecomunicipalite.org>>. Consulté le 10 juin 2010.

MAMROT. « PSAD Matawinie 1^o génération – Les transports et les communications » 20 décembre 1996. En ligne. <<http://www.sigatexte.mamrot.gouv.qc.ca/natwebframe/nwfr-56-751.htm>>. Consulté le 11 mai 2009.

Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). « PSAD Matawinie 2^o génération – Les transports et les communications » 12 mars 1997. En ligne. <<http://www.sigatexte.mamrot.gouv.qc.ca/natwebframe/nwfr-56-739.htm>>. Consulté le 11 mai 2009.

Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). « Fiche de la MRC les Laurentides » En ligne. <<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/cgi-bin/repert1.pl?T2=&T3=780+Les+Laurentides+++++++&D3=&D4=&D5=&btsubmit=Chercher>>. Consulté le 18 février 2009.

Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). « Fiche de la MRC de Matawinie » En ligne. <<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/cgi-bin/repert1.pl?T2=&T3=620+Matawinie+++++++&D3=&D4=&D5=&btsubmit=Chercher>>. Consulté le 18 février 2009.

Nadeau, André. 2008. « Lanaudière amputée de Saint-Donat ? ». L'action, 26 octobre 2008. En ligne. <<http://www.laction.com/article-263487-Lanaudiere-amputee-de-SaintDonat.html>>. Consulté le 12 février 2009.

Nations Unies. « Développement durable – Action 21 ». En ligne. <<http://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/action0.htm>>. Consulté le 6 mai 2009.

Québec Municipal. « Affaires et informations municipales – Saint-Donat » En ligne. <<http://www.inforoutemunicipale.qc.ca/repertoires/template.asp?org=979>>. Consulté le 19 février 2009.

Québec. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. 2003 (27 février). « Un plan régional de développement du territoire public et la création de quatre parcs régionaux dans Lanaudière ». En ligne. <<http://www.mrn.gouv.qc.ca/presse/communiques-detail.jsp?id=1764>>. Consulté le 5 août 2009.

Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Donat (SHÉDO). « Objectifs et mot de la présidente ». En ligne. <<http://www.saint-donat.info/-La-SHEDO->>. Consulté le 30 juillet 2009

Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ). 2009. « Entente historique entre Saint-Donat et le parc national du Mont-Tremblant ». 18 juin 2009. En ligne. <<http://www.sepaq.com/FR/Pages/COM/popUp.cfm?no=697>>. Consulté le 30 juillet 2009.

Statistique Canada. « Profils des communautés tirés du Recensement de 2006 : MRC de Matawinie ». En ligne. <<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>>. Consulté le 4 août 2009.

Statistique Canada. « Profils des communautés tirés du Recensement de 2006 : Municipalité de Saint-Donat ». En ligne. <<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>>. Consulté le 4 août 2009.

Statistique Canada. « Profils des communautés tirés du Recensement de 2001 : MRC de Matawinie ». En ligne. <<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>>. Consulté le 4 août 2009.

Statistique Canada. « Profils des communautés tirés du Recensement de 2001 : Municipalité de Saint-Donat ». En ligne. <<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>>. Consulté le 4 août 2009.

Municipalité de Saint-Donat. «Autobus Saint-Donat - Montréal ». En ligne. <<http://www.saint-donat.ca/Autobus-Saint-Donat-Montreal>>. Consulté le 16 février 2009.

Municipalité de Saint-Donat. «Journaux, Radios, Câble, Internet et Télécommunautaire ». En ligne. <<http://www.saint-donat.ca>>. Consulté le 19 février 2009.

Municipalité de Saint-Donat. «La colonisation ». En ligne. <<http://www.saint-donat.ca/La-colonisation>>. Consulté le 17 février 2009.

Municipalité de Saint-Donat. «Le circuit historique piétonnier et sa fresque historique ». En ligne. <http://www.saint-donat.ca/spip.php?page=imprimer&id_article=9>. Consulté le 06 août 2009.

Municipalité de Saint-Donat. «Le logotype ». En ligne. <http://www.saint-donat.ca/spip.php?page=imprimer&id_article=333>. Consulté le 06 août 2009.

Municipalité de Saint-Donat. «Lien routier Mont-Tremblant - Saint-Donat ». En ligne. <<http://www.saint-donat.ca/Lien-routier-Mont-Tremblant-Saint>>. Consulté le 12 février 2009.

Municipalité de Saint-Donat. «Nouveau Sentier l'Inter-Vals ». En ligne. <http://www.saint-donat.ca/sip.php?page=imprimer&id_article=413>. Consulté le 5 août 2009.

Municipalité de Saint-Donat. «Peu d'insectes piqueurs à Saint-Donat ». En ligne. <http://www.saint-donat.ca/spip.php?page=imprimer&id_article=13>. Consulté le 30 juillet 2009.

8.3 AUTRES PUBLICATIONS

Chaire de tourisme ESG UQAM. « Tourisme Lanaudière : l'apport économique du tourisme dans Lanaudière ». Juillet 2006. 41 p.

Comité Consultatif en environnement de St-Donat. « Pour des lacs en santé : stratégie de mise en œuvre par la Municipalité de St-Donat et sa collectivité pour assurer la protection de nos lacs ». 16 juillet 2007. 16 p.

Comité Consultatif en environnement de St-Donat. « Pour des lacs en santé : stratégie de mise en œuvre par la Municipalité de St-Donat et sa collectivité pour assurer la protection de nos lacs ». 16 juillet 2009. 24p.

Comité d'action stratégique de la Ville de Mont-Tremblant. « Plan de développement durable 2008-2013 ». Juillet 2008. 19 p.

Conférence régionale des élus des Laurentides. « Plan d'action – Laurentides 2007/2012 ». 28 p.

Daniel Arbour & Associés. « Réglementation d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Donat – Grilles des usages et normes ». Saint-Donat. Décembre 2009. 215 p.

Daniel Arbour & Associés. « Règlement du plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Donat ». Saint-Donat. Décembre 2009.

Daniel Arbour & Associés. « Règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Donat ». Saint-Donat. Décembre 2009. 220 p.

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. « Rives et nature – Guide de renaturalisation » 2^e Édition, 2005. 30 p.

Foresterie Saint-Donat. « La forêt pour construire le Québec de demain ». Saint-Donat, Lanaudière. 28 mars 2008. 8 p.

GGBB. « Dossier relatif aux périmètres d'urbanisation – MRC de Matawinie ». 5 p.

Gohier Marketing. « Étude sur les villégiatures de la MRC des Laurentides » décembre 2006. 117 p.

Groupe Rousseau-Lefebvre. « Agenda 21 - Plan stratégique de développement durable pour la Municipalité de Lac-Supérieur ». Janvier 2009. 27 p.

Guérin, Denis. « Politique familiale : portrait statistique ». Saint-Donat. Carrefour action municipale et famille. 20 janvier 2009. 24 p.

Harbec, Guillaume. « Réponse au questionnaire de Serge Lalande ». 11 p.

Info du Nord. « La MRC nous en donne-t-elle pour notre argent? » 4 février 2009. 1 p.

Inter-Association de Saint-Donat. « Le livre vert : la forêt, pour construire le Québec de demain ». 2006. 14 p.

Léger Marketing. « Les Donatien et leur Municipalité : présentation des résultats d'un sondage auprès des citoyens de Saint-Donat ». 21 Janvier 2009. 51 p.

Léger Marketing. « Les Donatien et leur Municipalité : présentation des résultats d'un sondage auprès des citoyens de Saint-Donat ». Janvier 2009. 24 p.

Municipalité de Saint-Donat. « Rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité ». 10 novembre 2008. 4 p.

MRC d'Antoine-Labelle. « Profil sommaire ». novembre 2003. 59 p.

MRC des Laurentides. « Budget 2009 ».

MRC des Laurentides. « Prévisions budgétaires 2009 ». novembre 2008. 5 p.

MRC des Laurentides et MRC les Pays-d'en-Haut « Transport collectif intermunicipal des Laurentides – Un service sans cesse amélioré! ». 26 août 2008. 2 p.

MRC des Laurentides «Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides - Chapitre 2 : Les grandes orientations de l'aménagement du territoire » 6 p.

MRC de Matawinie. « Plan de gestion intégrée des matières résiduelles de la MRC de Matawinie ». 16 décembre 2003. 116 p.

Nations Unies. « Chapitre 6 du programme Action 21 : Initiatives des collectivités à l'appui d'Action 21 ». 3 p.

Québec. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. « Projet de loi sur l'occupation du territoire forestier ».

Saint-Donat. « Projet politique familiale : présenté aux membres du comité familial». 20 juillet 2009. 48 p.

Saint-Donat. « Plan de développement stratégique – Table ronde : économie ». 17 juin 2009. 4 p.

Saint-Donat. « Plan de développement stratégique – Table ronde : environnement ». 20 juin 2009. 4 p.

Saint-Donat. « Plan pour la sécurité des plaisanciers ». 2004.

Service de la planification du territoire de la MRC des Laurentides. «Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2004-2008 ». Juillet 2004.

Statistique Canada. « Profils des communautés tirés du Recensement de 1996 : Municipalité de Saint-Donat ». 2 p.

Statistique Canada. « Profils des communautés tirés du Recensement de 2006 : MRC de Matawinie ». 13 p.

Statistique Canada. « Profils des communautés tirés du Recensement de 2006 : Municipalité de Saint-Donat ». 14 p.

Statistique Canada. Statistique annuelles 2003 à 2007

Ville de Baie-Saint-Paul. « Agenda 21 – Stratégie de développement durable : réserve de la biosphère de Charlevoix (UNESCO) ». 19 p.

Ville de Baie-Saint-Paul. « Diagnostic de Baie-Saint-Paul dans une perspective de développement durable ». novembre 2005. 42 p.

Ville de Montréal. « Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise – phase 2007/2009 ». 113 p.

Ville de Sorel-Tracy. « Agenda 21 local – Un plan d'action pour relever les défis du 21^e siècle » 2007. 39 p.